

Sommaire :

Le mot de la présidente

Denise Ciuti

Saint Louis d'Anjou, enfant surdéterminé de l'Histoire

Janette Quézel-Ambrunaz

Histoire extraordinaire de Saint Louis d'Anjou

Jeanine Bourvéau-Ravoux

Aux origines de la Tour de Porchères

Christiane Boekholt

La Tour de Porchères, bâtiment seigneurial roman

Jeanine Bourvéau-Ravoux

Étymons oronymiques pré-indo-européens en pays méditerranéen

Janette Quézel-Ambrunaz

Les Hautes-Sièyes, petit abrégé d'une sortie

Jeanine Bourvéau-Ravoux



Le mot de la présidente



Un petit mot, tout d'abord, pour rendre hommage aux amis qui nous ont quittés en 2011 et début 2012. En tout premier lieu, à Louis-Marie Réaud, à qui nous devons le logo de notre association, à Jean Testanière, Paule Vaton et François Richaudeau.

L'année 2011 a été une année où nous avons cru voir se réaliser un petit pas vers la réouverture du musée car, comme vous le savez toutes et tous, ce musée est une de nos préoccupations majeures. Malheureusement, des problèmes d'ordre technique ont empêché ce projet de se réaliser ! Espérons que 2012, avec le soutien de nos adhérents, voit se concrétiser l'ouverture, même partielle, de notre musée.

Comme je vous l'ai dit lors de notre assemblée générale, j'ai souhaité me voir remplacer au poste de Présidente de notre association et Alain Geray a accepté de prendre cette responsabilité. Qu'il soit assuré de mon soutien et de celui de toute notre équipe. Quant à moi, je prendrai la responsabilité du poste de trésorière.

Pour mémoire, je vous confirme la composition de notre Conseil d'Administration :

Président	Alain Geray
Présidente d'honneur	Jeanine Bourvéau
Vice-président	André Garnault
Vice-présidente & trésorière	Denise Ciuti
Secrétaire	Nicole Michel
Secrétaire adjoint	Roger Arnaud
Conseillers	Michèle Chenault, Emmanuel Jeantet, Hubert Latil, Janette Quezel-Ambrunaz, Monique Réaud, Monique Reverbel, Roger Roguenand, Pierre Roussel,
Personne ressource	Jacqueline Zanada

Nous avons eu le plaisir d'accueillir, entre 2011 et début 2012, une dizaine d'adhérents supplémentaires.

Un grand merci aux organisateurs de nos sorties - Alain Geray, Paulette Jeannot, Janette Quezel - pour le soin apporté à leur organisation, sans oublier le traditionnel repas annuel de l'association au Jardin des Délices qui nous a réunis avec toujours autant de plaisir autour d'une « auberge espagnole », à Nicole Michel pour toute l'aide qu'elle m'a fournie tout au long de l'année, à Jeanine Bourvéau qui assure toujours avec passion la conception et l'édition de notre bulletin.

Denise CIUTI

Saint Louis d'Anjou, enfant surdéterminé de l'Histoire.

Après une récente visite à Saint-Maximin, sous le patronage d'Alain Gérard.

Nous savons que Béatrix, la plus jeune des quatre filles de Raimond Béranger V, a été mariée en 1246 à **Charles Ier d'Anjou**, frère de **Saint Louis IX**, époux de Marguerite l'aînée des sœurs. C'est le mariage imposé aux héritières des comtés ou duchés, afin d'en capter l'héritage qui fait naître Charles II d'Anjou, petit-fils de Raimond Béranger V, Comte de Provence mort en 1245 (en 1249, les Capétiens mettront la main sur le Languedoc, lorsque le comte de Toulouse, Raimond VII devra céder sa fille héritière Jeanne, à **Alphonse de Poitiers**, autre frère de rechange de Saint Louis IX, captation annonçant la renonciation programmée de Béatrix à toute souveraineté sur le comté de Provence-Forcalquier en 1256).

Charles Ier d'Anjou embarqué en 1248 à Aigues-Mortes pour la septième croisade sainte en compagnie de ses deux frères sus-nommés, (tous trois faits prisonniers en 1250 avant libération la même année pour Charles et Alphonse) acquiert en Palestine ses lettres de noblesse de croisé parti délivrer le tombeau du Christ. Béatrix, sa femme, ne demeure pas en reste car, ainsi que nous le révèle Gabriel Conte¹ (bulletin n° 13), c'est Dante Alighieri en résidence là où sourd l'éponyme source vaclusienne, qui, en ce XIVe siècle papal local, la range en compagnie de son père et de ses trois sœurs, « in Paradiso ».

Le poète-maison Eugène Plauchud la nomme « Diamant de Saint-Maime » avant sa reconversion en fossile, exhumé et baptisé « *Gyrolithis beatricis Conte* » par notre géologue-poète.

Leur fils le prince de Salerne, ultime héritier d'une lignée de six (futur **Charles II, comte de Provence, roi de Naples et encore d'Anjou**) bénéficiera quatre années durant, de l'ombre aragonaise à la suite des sanglantes Vêpres siciliennes, conséquence des mégalomaniques aventures conquérantes de son guérillero de père Charles Ier qui, lui, est élargi, lorsque 76 otages provençaux dont trois sont ses jeunes fils, viennent prendre sa place. Charles II comte-roi est « animé comme son oncle Louis IX, de sentiments de vive piété² ». Il a été vicaire de son père Charles Ier, rôle fréquemment dévolu aux fils. Par ordonnance il rend obligatoire l'assistance à la messe dominicale, l'observation des jeûnes sous peine d'amende, interdit le concubinage, le blasphème, le parjure, certaines fonctions aux Juifs, encourage la délation et les inquisiteurs de la foi. Obéissant à Philippe-le-Bel endetté, il ordonne d'arrêter les Templiers et de s'emparer de leurs biens en 1308, n'oubliant pas que saint Louis IX s'était inscrit dans la grande Inquisition papale autour de 1230, organisée par Grégoire IX pour une chasse aux Cathares à purifier sur les bûchers du Languedoc.

Parallèlement il fonde deux grands établissements religieux, l'un à Aix pour y recevoir cent moniales, filles dotées de riches familles provençales, l'autre à Saint-Maximin à proximité de la grotte de la Sainte-Baume où, « selon la légende », poursuit Busquet, se trouverait le tombeau de sainte Madeleine.

Mais laissons parler Maurice Agulhon³ dans son « Histoire de Provence » : « Au XIVe... dans les villes, de nouveaux chantiers s'ouvrent pour achever les grands édifices de l'âge roman et pour bâtir dans le style nouveau, tardivement adopté en Provence. La plus grande

¹ Gabriel Conte, « *Le pays de Forcalquier son lac sa mer* », Ed. C'est-à-dire, Forcalquier, 2010.

² Raoul Busquet « *Histoire de la Provence des origines à la Révolution française* ». Préface et introduction d'Emile ISNARD et d'André VILLARD. Monaco, Imprimerie nationale, 1954.

³ M. Agulhon-N. Coulet « *Histoire de la Provence* », Collection « Que sais-je ? », P.U.F, 2001.

entreprise est sans doute celle qu'ordonne **Charles II** d'Anjou en vue d'édifier à Saint-Maximin, où il a « inventé » le tombeau de Marie-Madeleine, une basilique de pèlerinage et un couvent destiné à loger cent dominicaines ».

Une ville avec fortifications voit le jour ainsi qu'un retentissant pèlerinage chrétien que les rois et les papes vont fréquenter pendant les siècles suivants. Celui que Cyprien Bernard, l'historien de Forcalquier, dépeint comme « un homme noir et démon » fut le créateur bâtisseur de Saint-Maximin.

Le second fils de Charles II-l'entrepreneur, était Louis, moine franciscain, petit fils de Béatrix et Charles Ier. Il serait mort en 1297 alors qu'il se rendait à Rome pour assister à la canonisation de son grand oncle Saint Louis IX roi de France. D'un Saint Louis l'autre que l'histoire événementielle a acheminé vers la consécration finale. En 1318 Louis d'Anjou était à son tour canonisé, devenant Saint Louis d'Anjou.

Janette Quézel-Ambrunaz



Saint Louis d'Anjou prêchant (Retable dans la basilique Saint-Maximin)

**Histoire extraordinaire de saint Louis d'Anjou,
dit aussi saint Louis de Toulouse ou encore saint Louis de Marseille ou de Brignoles.**

L'intérêt de Janette Quézel déclenché par une visite de notre association à Saint-Maximin, où ce saint, qui est le fils du fondateur de cette abbaye, bénéficie d'un intéressant retable, m'a rappelé que j'avais déjà rencontré ce personnage, au cours d'épisodes antérieurs de ma vie, en Catalogne espagnole, à Naples, à Toulouse, et au cours d'études sur l'histoire de l'art. En effet ce saint, peu connu, a laissé des traces importantes dans l'art religieux international. Nombre de très grands artistes l'ont représenté et beaucoup de souvenirs sont conservés dans des églises ou dans des musées⁴. Par ailleurs une bibliographie importante lui est consacrée. Pourquoi a-t-il suscité une telle ferveur ?

C'est un prince, fils de roi, qui a renoncé à ses droits à hériter du trône de Naples et de Sicile pour devenir un simple Franciscain, humble et refusant tous les honneurs ou signes de richesse, même quand il est devenu évêque, malgré lui. Il a eu une courte vie, pleine de péripéties et de renoncements. Sa triste adolescence et sa mort, alors qu'il était encore très jeune et promettait autant, a frappé les esprits.

Louis d'Anjou est fils de Charles II d'Anjou dit le Boiteux, roi de Naples et de Sicile mais aussi comte de Provence et cousin du roi de France, Philippe-le-Hardi. Sa mère est Marie, fille du roi de Hongrie allié à sainte Élisabeth de Hongrie. Il est le troisième d'une fratrie de quatorze enfants et le 2^e garçon dans l'ordre de succession. Il est né en février 1274 à Brignoles pour certains, à Nocera près de Salerne, pour d'autres. Sa mort, par contre, est bien connue : dans la nuit du 19 au 20 août 1297 à Brignoles où il était de passage, en voyage vers Rome pour la canonisation de saint Louis, roi de France, son grand oncle.

Dans son enfance il est élevé en Provence à Brignoles et confié, avec ses frères, à Guillaume de Maneris (et peut être aussi à un prêtre Jean de Bymanet qui devint chanoine de Forcalquier). Il a une éducation de prince : enseignement et exercices physiques, prières, monter à cheval, chasser, pêcher, combattre avec l'épée, mais aussi chant et la danse.

Les Vêpres siciliennes en mars 1282 (Louis a 8 ans) ont chassé les souverains angevins de Sicile ; Charles Ier, son grand père, (frère de Louis IX, roi de France) qui est roi de Naples et de Sicile constitue à Marseille, en mai 1282, une flotte pour tenter de reprendre la Sicile avec l'alliance des Napolitains et de leurs navires. Plusieurs campagnes maritimes échouent.

⁴ *En France* : À Brignoles à l'église Saint-Sauveur sa mitre et ses gants - A Saint-Maximin une chapelle avec eu un retable lui est consacrée, abrite une chape qui lui avait été offerte par son père Charles II.- A Toulouse, à Saint-Sernin, un grand reliquaire et au musée des Augustins une statue par le Maître de Rieux et un reliquaire.- A Paris, au Louvre un bras-reliquaire (1336) commandé par son frère Robert roi de Naples, transporté en 1339 de Marseille à Naples et un tableau d'Antonio Vivarini 1450 venant probablement de Venise- Au musée de Cluny un reliquaire en argent.- A Giverny église Sainte-Radegonde, une statue.- Au musée des Beaux-arts à Bordeaux, un portrait par le maître de Jativa - *En Italie* à la pinacothèque du Vatican, un retable du Pérugin le représentant avec la Vierge- Dans la basilique de Saint-François d'Assise, il accompagne la vierge à l'enfant du retable des Decemviri dans une fresque de Simone Martini-. Dans la basilique santa Croce à Florence une statue de Donatello.- Au musée San Sepulcro de Toscane, présent avec sa robe de bure sous son costume d'évêque par Piero Della Francesca - A la pinacothèque de Capodimonte à Naples, le chef d'œuvre de Simone Martini, à la manière byzantine, saint Louis d'Anjou remet la couronne à son frère Robert ; la prédelle de ce retable décrit en plusieurs tableaux la vie du saint.- La façade du palais des prieurs à Pérouse, saint Louis d'Anjou est un des saints protecteurs de la ville - A Venise une église lui est consacrée : San Ludovico vescovo. *En Espagne* dans la cathédrale de Valence, une chapelle lui est dédiée, qui contient ses vraies reliques. *En Grande-Bretagne*, la National Gallery a un tableau de Giovanni Antonio Pordenone venant d'un plafond de l'Ecole de Saint-François. *Aux États-Unis* l'Institut d'art à Williamstown a un retable peint par Ugolino di Nerio avec la vierge entourée de personnages dont Louis d'Anjou, etc... et même à Forcalquier où le Musée conserve un tableau d'un Saint Louis très atypique, venant du couvent de la Charité.

En Juin 1284, le père de Louis, Charles, deuxième du nom, qui n'est encore que prince de Salerne est fait prisonnier par la flotte aragonaise. C'est au cours de cet emprisonnement, qui dura 4 ans, qu'en janvier 1285, Charles I son père étant mort, il devint roi.

L'année 1285 est aussi celle de la mort de du roi de France, au cours d'une campagne militaire contre Pierre d'Aragon. En effet Philippe-le-Hardi, neveu de Charles Ier, avec l'approbation du Pape qui n'appréciait pas la mainmise d'Aragon sur la Sicile, avait envahi le nord de la Catalogne au cours d'une véritable « croisade » aragonaise. Après quelques succès et nombre de massacres, la dysenterie décime les troupes, Philippe bat en retraite, mais lui-même est atteint et meurt. Ce qui n'arrangeait pas les affaires de son cousin-allié, le prisonnier Charles, roi de Naples, qu'il voulait, comme le pape, remettre sur le trône de Sicile !

Les jeunes princes sont privés de leur père. En 1286, ils sont confiés à deux Franciscains dont l'influence sera prépondérante Guillaume de Millard et un frère mineur d'Apt, frère François Brun qui ne quittera presque jamais Louis. Celui-ci montre une grande dévotion pour la Vierge, il a le culte de la pauvreté, ses lectures sont les vies des saints, il prie pour sa libération et s'impose des pénitences.

Le 25 juillet 1288, un accord va rendre la liberté à Charles II, sous condition que trois de ses fils prennent sa place d'otage, accompagnés de plusieurs dizaines de jeunes seigneurs. Louis a 14 ans, Robert le troisième fils futur Robert le Pieux a 11 ans, et Raymond-Bérenger (le cinquième fils) n'a que 7 ans ! L'ainé des frères, Charles Martel, héritier présomptif du titre de roi de Naples, qui est aussi héritier présomptif du royaume de Hongrie par sa mère (il en héritera en 1290) ne fait pas partie de l'échange, pas plus que Philippe, le quatrième fils. On aimerait connaître les conciliabules qui aboutirent à cet accord.

Louis, comme ses frères, va donc être prisonnier pendant sept ans (de 14 à 21 ans). Les jeunes princes eurent d'abord pour résidence le château de Moncada, près de Barcelone puis, deux ans après celui de Ciurana, dans la province de Tarragone. Ils étaient, dit-on, traités avec honneur, passaient leurs journées à leur guise, mais les rapports avec l'extérieur étaient strictement surveillés et les secours que Charles II, ruiné, leur faisait parvenir étaient minimes

Louis, chef des otages, compose pour sa petite cour un règlement de type militaire et monastique. Repas frugaux, on y écoute une lecture choisie dans la Bible ou dans les écrits des Saints. Il exige de la tenue, pas de jurons. Les jeux d'argent sont interdits, mais le jeu d'échecs recommandé. On monte à cheval, on chasse et on organise des tournois. Mais à toute autre compagnie, Louis préfère celle des Frères Mineurs François Brun et Pierre Scarrerii qui ont été autorisés à rejoindre les jeunes captifs ; c'est avec eux qu'il apprend le latin, s'initie à la théologie et écrit ses premiers sermons, assiste à la messe et récite les heures.

Cependant la captivité est pénible : il devient tuberculeux subit fièvre et toux, et crache le sang ; la maladie présente des rémissions, il décide de se consacrer à Dieu en 1290. À l'âge de seize ans, il renonce aux armes, commence à vivre comme un clerc, et désire entrer dans l'ordre des Franciscains.

Au bout de quelques années les règles de sa captivité changent ; il a l'autorisation de se rendre à Barcelone où il fréquente le couvent des Frères Mineurs et suit les cours de l'Université. Il fait part à son père de son intention de devenir prêtre, mais Charles ne l'approuve pas.

On découvre un aspect peu connu d'une particularité de certains Franciscains qui, à cette époque, semblent liés aux Bégains. Ce mouvement prônant la pauvreté absolue, a la faveur de cet ordre, et sera considéré plus tard comme une déviance, voire une hérésie.

En effet une lettre aux princes angevins, de Pierre de Jean Olieu⁵ (ou Pierre-Jean Olieu) qui semble avoir été un des leaders des Béguins, laisse entendre qu'il avait reçu d'eux un appel à les soutenir. Elle nous apprend aussi que les princes ne pouvaient recevoir de visite sans la surveillance de leurs geôliers, et aussi que Charles II ne souhaitait pas voir ses fils s'enfermer dans la religion et être influencés par des Franciscains proches des Béguins.

En 1294 le pape le désigne comme évêque de Lyon. Est-ce une manœuvre pour soutenir, voire imposer, sa vocation religieuse ou un essai pour le soustraire à sa captivité ? La consécration n'advient jamais.

Un traité de paix est signé en Juin 1295 entre Charles II et le roi d'Aragon. Charles doit aller en Catalogne pour sceller ces accords. Son voyage est retardé par la mort de son fils aîné, Charles Martel, et c'est Louis d'Anjou, le deuxième fils, qui devient le futur héritier.

Charles et sa cour finissent par arriver fin octobre 1295, aux alentours de Castelló de Empúries, la capitale du comté du même nom (hérité de la colonie gréco-romaine), pour les rencontres avec le roi d'Aragon Jacques II. Parmi eux se trouve sa fille Blanche.

Louis et ses frères retrouvent enfin leur famille et le 31 Octobre, ils sont libres ainsi que les autres prisonniers. Louis a 21 ans, Robert 18 ans, et Raymond Béranger a 14 ans. Certains historiens racontent que, le lendemain, Louis reçoit la tonsure ; il semble cependant que ce soit à Rome quelques jours plus tard. Mais ces retrouvailles ont dû être l'occasion pour Louis de confirmer à son père sa vocation religieuse, au moment où il retombait directement sous sa tutelle.

Les deux cours royales, celle d'Aragon avec ses chevaliers catalans et aragonais et celle de Naples, avec ses chevaliers provençaux et napolitains, se répartissent non seulement à Castelló mais aussi dans les petits châteaux ou couvents environnants tels que : Vilabertran, Perelada, San Feliu de Codina, à Figueras (minuscule à l'époque), Vilasacra, Vilatemin, Alfàr, Vilanova et Cabane. (*Je les cite pour les amis de l'association avec lesquels nous avons fait, il y a quelques années un voyage, justement dans cette région de la Catalogne qu'ils ont donc parcourue*).

Pour sceller les accords avait été arrangé le mariage de Blanche avec Jacques II d'Aragon. C'est Louis qui, le 1^{er} octobre, prononce le sermon du mariage de sa sœur en l'église du monastère Santa Maria de Vilabertran⁶. Le chroniqueur Ramon Muntaner dit que beaucoup de bijoux s'échangèrent, d'autres disent que « *les gens accouraient de toutes parts pour jouir des magnificences et des libéralités des deux monarques et admirer la splendeur* »

⁵Cette lettre aux princes angevins, adressée de Narbonne 18 mai 1294 est extraite de « *Antologia di testi teologiae delle storia* » Torino, 1965, a été traduite par frère J. Joseph Constant ofmcap

Mes vénérés Seigneurs,

... Il est vrai qu'après avoir reçu vos très humbles lettres m'apportant votre appel, je ne suis pas encore venu à vos et ne vous ai adressé aucune réponse. Ce retard n'est certes pas dû à une insuffisance de désir et d'amour mais à trois raisons...

Voici la seconde raison : Dans la lettre que le Ministre Général m'envoya alors, la permission d'aller vous visiter m'était accordée sous certaines conditions. Entre autres choses, il était précisé que si vous ne pouviez me promettre expressément une entrevue libre d'entraves et de prohibitions, mon voyage serait inopportun et sans consolation pour vous et pour moi.

... voici maintenant la troisième raison : Pour rien au monde, je ne suggère jamais quoi que ce soit contre personne, surtout contre les seigneurs et les princes du siècle ; toutefois, j'ai craint d'exprimer dans une simple lettre des choses pourtant très ordinaires, car on prend souvent en mauvaise part ce qui est dit avec simplicité.

Or, il m'a été rapporté par quelqu'un digne de confiance que le Seigneur votre père pourrait redouter que je ne vous associe aux " béguins ", ou à franchement parler, que je ne vous égare dans votre foi par mes discours.....

⁶ Accolée au cloître du XII^e, cette église romane, consacrée depuis 1110, existe toujours. On peut y voir, dans une chapelle, une grande croix de procession qui a probablement été offerte à l'église à l'occasion du mariage royal, c'est une des plus belles pièces d'orfèvrerie de Catalogne. (*C'est à Villabertran que j'ai croisé pour la première fois l'histoire de Louis d'Anjou*)

*des cérémonies et le luxe dont s'entouraient tous ces personnages*⁷.

Il était aussi dans les projets de Charles II d'unir son fils Louis à Yolande d'Aragon, mais Louis confirme sa décision de rester dans les ordres et part vers la Provence de son enfance. Cela ressemble à une fuite car, au passage à Montpellier, il demande à être reçu dans l'ordre des Frères Mineurs. Y a-t-il urgence pour éviter l'engagement prévu par Charles ? Le supérieur décline la demande car le consentement du père est nécessaire ; il conseille à Louis d'aller à Rome demander celui du pape. Louis passe par Aix-en-Provence et Brignoles ; le 1^{er} décembre 1295, il est à Rome où Boniface VIII lui confère les ordres mineurs⁸, le sous-diaconat et le diaconat. Louis refuse les marques d'honneur et remplit humblement à l'église ses nouvelles fonctions.

En 1296 il est autorisé à renoncer à ses droits d'héritier de la couronne, il se désiste en faveur de Robert, son cadet (c'est ce dernier qui, finalement, épousera Yolande d'Aragon). Ce renoncement donnera lieu au tableau célèbre du peintre Simone Martini (1285-1344) « *Saint Louis de Toulouse couronnant Robert d'Anjou* » (fig.1) qui montre Louis assis sur un trône épiscopal, (il deviendra plus tard évêque de Toulouse), lui-même couronné par des anges tandis qu'il couronne son frère agenouillé devant lui. Il porte par humilité la robe de bure et la corde des Franciscains, sous la chape d'évêque. Ce tableau est un anachronisme et une vision symbolique, car c'est seulement après la mort de Louis et celle plus tardive de leur père, que Robert sera couronné Roi de Naples en 1309. Le thème du tableau s'explique car c'est Robert en personne qui en a fait la commande, sans doute après la canonisation de Louis dont il tient sa légitimité.

Louis s'installe au château de l'Œuf⁹ à Naples (fig.2). Il y rassemble une communauté de Frères Mineurs avec lesquels il vit en vrai religieux, étudie la théologie et lit saint Bernard tout en réaménageant le château grâce à la pension de quatre mille livres que son père lui verse et comme Louis aime les livres religieux, Charles lui offre la « Somme Théologique » l'œuvre majeure de saint Thomas d'Aquin que Louis admire.

Il est ordonné prêtre le 19 mai 1296, à Naples, avec dispense d'âge (il n'a que 22 ans) et célèbre sa première messe. Il rentre rapidement au château de l'Œuf dont il ne sort que rarement pour prêcher, faire la charité et quelquefois implorer la grâce de quelque condamné.

A la fin de l'année 96, l'évêque de Toulouse meurt. Pour des raisons diplomatiques, le pape Boniface VIII doit trouver un autre évêque que celui de Pamiers, adjoint à Toulouse, qui ne convient pas au roi de France. Il désigne Louis d'Anjou. Le roi de Naples, Charles (certains pensent que c'est lui qui a suggéré cette nomination) l'approuve car c'est le contrôle direct sur une région importante pour le roi de France dont il est l'allié. Louis n'en est pas heureux et ne se rend à Rome que par obéissance. Cependant il met une condition à son acceptation : être admis immédiatement dans l'ordre franciscain et semble-t-il l'autorisation de faire venir des Franciscains à Toulouse.

⁻⁷ Miguel Colobardes-Vila « Perelada » Figueres 1964

⁻⁸ Les Franciscains. Ordre créé en 1209 par saint François d'Assise qui prône de vivre de son travail de l'aumône et de ne pas accumuler de biens François nomme cet ordre les Frères Mineurs pour s'approcher des plus humbles. Rejoint par Claire il crée un deuxième ordre féminin, les Clarisses, ou « Pauvres Dames », selon les mêmes principes. Enfin il crée le Tiers Ordre, destiné aux laïcs ou aux religieux du clergé séculier Des changements surviennent après la mort de François ; les Spirituels ou Zelani (en Italie) veulent garder les principes fondateurs. Une partie d'entre eux se radicalise et forme des Fraticelles et dans le Tiers-Ordre, « les Beguins ». Ces derniers seront considérés et traités comme hérétiques.

Parmi les Franciscains certains seront appelés Cordeliers car ils portent une corde en guise de ceinture, avec 3 nœuds représentant leurs trois vœux : obéissance, pauvreté et chasteté.

⁻⁹ « Castel dell Ovo » appelé ainsi car une croyance populaire disait qu'il y avait un œuf miraculeux qui protégeait la ville. Ce petit château forteresse est installé sur un îlet rocheux tout contre le rivage à l'ouest du port. Le château familial, à peine à un kilomètre de distance, commande le port, au sens militaire du mot ; c'est le gros château féodal des princes d'Anjou, rois de Sicile et Naples appelé « Castel Nuovo » (Château Neuf).



*Fig.1, Louis remettant la couronne à son frère...
Musée de Capodimonte Naples*



fig. 2, Château de L'œuf. Port de Naples



Fig.3, Château des Anjou à Naples



fig. 4, Louis d'Anjou, musée du Louvre, 1450- Antonio Vivarini



Fig.5, Reliquaire de saint Louis d'Anjou

Saint-Sernin-Toulouse

Le 24 décembre 1296, Jean Mincio de Muron, ministre général, reçut ses vœux : le père François Brun lui donne son propre habit, qu'il faut raccourcir et dont il faut rogner les manches car Louis veut le porter sous ses vêtements sacerdotaux d'évêque car il n'a pas été autorisé à le porter ostensiblement. D'où les portraits de saint Louis d'Anjou avec cette double vêtue. La consécration a lieu dans la basilique Saint-Pierre le 29 décembre 1296. Il repart aussitôt pour Naples faire ses adieux. Il arrive le 13 janvier 1297, accueilli dans l'enthousiasme populaire, mais demeure au château de l'Œuf où il lui est possible de vivre comme un simple frère mineur, et non pas dans le palais familial (fig.3).

Son voyage pour rejoindre son diocèse comporte quelques détours ; il s'arrête à Rome chez les Frères Mineurs laissant ses insignes épiscopaux, ce qu'il fera souvent, pour circuler dans la ville mêlé aux autres religieux. Durant son voyage il se soustrait souvent aux marques d'honneur de ses hôtes qui lui rendent difficile sa pratique de l'humilité et de la pauvreté.

Il gagne Paris, et rend visite au Roi de France Philippe IV le Bel. Il faut rappeler que Philippe IV est le petit fils de Louis IX roi de France et de Marguerite de Provence (l'une de nos quatre reines) et que le grand-père de Louis d'Anjou est Charles Ier, frère de Louis IX époux de Beatrix de Provence, sœur de Marguerite (ces mariages croisés sont fréquents. Leurs petits-enfants, Philippe-le-Bel et Louis d'Anjou sont ainsi doublement cousins « issus de germains », donc très liés par le sang.

Toulouse, contrairement à la Provence était dans le royaume de France depuis 1271 et donc Louis en tant qu'évêque de cette ville devait sans doute hommage au roi de France et peut-être même prendre ses instructions quant à la diplomatie locale bien compliquée. De plus Toulouse est proche de la Catalogne, dans le royaume d'Aragon, et Louis est peut être considéré comme un intermédiaire pour des relations avec son beau-frère le roi Jacques d'Aragon. A Paris sa modestie s'affiche, il refuse les appartements que le Roi lui a fait préparer au Palais et s'installe au couvent des Cordeliers toujours pour mener la vie de simple religieux, ne serait-ce qu'en lisant à son tour au réfectoire. Cependant il rencontre quelques grands personnages, prend part à des réunions à l'Université, prêche et assiste à de multiples cérémonies, mais le séjour est bref.

Au mois de mars 1297, Louis entre à Toulouse, accueilli par les Capitouls et les autres corporations, ainsi que par la liesse populaire. C'est un évêque de vingt-trois ans à la santé précaire, et cependant, malgré la lourde charge de l'administration du diocèse, il instaure ordre et simplicité au palais épiscopal qui devient presque un couvent. Il est toujours accompagné de ses deux Franciscains, François Brun et Pierre Scarrerii. Vient s'y joindre un célèbre professeur de droit canon, Jacques Duèze, le futur pape Jean XXII. Et c'est là qu'on rencontre à nouveau les religieux qui ont des doctrines proches de celles des « Béguins », en effet comme nous l'explique Jean Duvernoy¹⁰, Jacques Duèze, que Louis appelle à ses côtés

¹⁰ Tiré de Jean Duvernoy *"Béguins" ou "Béguines" étaient, dans leur nom vulgaire, des Terçiaires, membres du Tiers-Ordre, franciscain ou dominicain. Essentiellement recrutés dans la classe moyenne des villes possédant un couvent de Mendians, ils suivaient les offices de ces derniers, avaient des réunions pour des lectures édifiantes, et tenaient des maisons d'accueil pour les indigents. Les femmes faisaient parfois, à titre personnel, et sans reconnaissance de l'église, des vœux de chasteté.*

A la fin du XIII^e siècle, le mouvement, sans cesse renaissant et sans cesse réprimé, de retour aux sources de la pauvreté franciscaine aboutit à un début de schisme, celui des "Spirituels" en Italie, notamment en Calabre. En Languedoc, les couvents de Béziers, Narbonne et Carcassonne étaient entièrement gagnés à cette tendance, marquée par le refus des greniers de provisions, des ressources testamentaires et des habits confortables de la "Communauté". Le pape Jean XXII, influencé par celle-ci qui était bien représentée à la Curie, la laissa user de contrainte. La conséquence en fut la mort sur le bûcher de quatre Frères à Marseille en 1318. Les Béguins de Narbonne, de Béziers, et ceux de Catalogne, y virent des martyrs et furent à leur tour l'objet des poursuites de l'inquisition. Quatre-vingt environ moururent sur le bûcher en Languedoc, et un nombre inconnu, mais certainement notable, en Catalogne. C'était au grand scandale de la population, qui parfois arrachait les victimes au bûcher ou gardait leurs cendres comme reliques. Plus ou moins occultée jusque-là, cette tragédie a été étudiée et retracée par Raoul Manselli (Spirituali e beghini in Provenza (1959), trad. fr. Duvernoy.

(C'est lui qui, devenu pape, fera canoniser Louis d'Anjou), tout comme les Franciscains de Narbonne auxquels appartenait Pierre de Jean Olieul, semble aussi être proche des pratiques des Béguins.

Louis se rend à Barcelone, chez sa sœur Blanche et de son beau-frère Jacques d'Aragon, peut-être en émissaire du roi de France.

Louis réforme le clergé : le jour de l'ordination, il coupe de ses propres mains les cheveux longs et frisés que portaient certains ordinands, il oblige des bénéficiers indignes à démissionner. Lui-même donne l'exemple, secourt les pauvres, visite les malades, intercède en faveur des prisonniers et des Juifs. Il ruine sa santé dans ces nombreuses activités.

Au bout de quelques semaines, voyant son impuissance, et sans doute la progression de sa maladie, effrayé de ses responsabilités, persuadé que Boniface ne l'a consacré évêque que parce qu'il était fils de roi, peut être aussi n'accepte-il pas de jouer un rôle dans cet échiquier politique, (certains racontent qu'il résiste aux émissaires du roi qui voulaient entraver son action), il prend la résolution de résigner sa charge

Quand il apprend la future canonisation de son grand-oncle, Louis, roi de France, il décide de se rendre à Rome pour cet événement. A t-il dans toujours dans l'idée de se démettre de son titre d'évêque ? Les documents que j'ai lus ne le précisent pas. Il part pour Rome. Le 3 août il arrive à Brignoles où son père l'attend, et sans doute la confrontation. Sa maladie s'aggrave soudainement ; il doit s'aliter. Il n'y a pas d'espoir de guérison, il le sait. Il dicte son testament, demandant à être enseveli dans l'église des Cordeliers de Marseille et meurt dans la nuit du 19 au 20 août 1297, à l'âge de 23 ans.

Il paraît que la coutume, à cette époque, était pour les grands personnages, de séparer les os des chairs ; ces dernières étaient ensevelies sur place, (elles l'auraient été à Brignoles), les os été conservés comme reliques. Les siens furent placés dans l'église des Franciscains (ou des Cordeliers) de Marseille. Les funérailles furent triomphales, acclamées par les fidèles qui lui attribuaient déjà des miracles. Sa réputation de sainteté était déjà si grande que les évêques des provinces d'Aix, Arles et Embrun écrivirent au Pape Clément V pour le supplier de commencer les formalités en vue de sa canonisation.

En 1317 Jean XXII, ancien official de Louis à Toulouse, devenu pape, publie la bulle de canonisation dans la cathédrale d'Avignon, en présence de la mère de Louis, Marie de Hongrie, et de son frère Robert, roi de Naples. En 1319, Robert et de nombreux cardinaux se rendent à Marseille pour la translation des restes du caveau qui sont déposés dans une châsse, à l'arrière du maître autel du couvent des Cordeliers. Ce culte dévolu à saint Louis d'Anjou servira bien son frère Robert en détournant un peu les revendications sociales auxquels ce dernier sera confronté.

Quelque cent ans après, en 1423, les reliques du saint sont dérobées par le roi d'Aragon, au cours du sac de Marseille, emportées à Valence¹¹ en Espagne, elles reposent en la cathédrale Sainte-Marie encore de nos jours

Plus de cinq cents ans après, en 1956, l'évêque de Valence et celui de Marseille trouvent un compromis : deux vertèbres du saint sont ramenées à Marseille et placées dans l'église des Augustins. En 1993 elles seront volées !

¹¹ On peut se demander pourquoi à Valence, et pas Barcelone, alors que Louis n'avait vécu qu'en Catalogne ? Peut-être parce que Valence, au XV e siècle, est une ville qui se développe énormément, devenant probablement la plus importante du royaume. La cathédrale est commencée depuis 1262 sur une ancienne mosquée, Est-ce-que l'installation des reliques du saint en 1423 correspond à un événement important pour la cathédrale ?

Voilà la triste histoire d'un jeune prince touché par le malheur dès son enfance, otage privé de l'affection de sa mère pendant sept ans et du soutien de son père presque tout le long de sa vie et en butte à son incompréhension quand il le retrouve, peut être endoctriné dans une sorte de secte extrémiste, n'aspirant qu'à la modestie, indifférent au pouvoir, à la puissance personnelle, aux richesses, homme pressé qui fuit la société futile.

Sa force de caractère, son esprit d'organisation partout où il est passé, les responsabilités qu'il a prises pour mener son groupe pendant les années de captivité et la séparation d'avec sa famille, mais aussi la qualité des personnes dont il s'est entouré étonnent, ses doutes mêmes en font une personnalité d'exception. Déjà de son temps il est célèbre, ces faits et gestes sont connus presque jour après jour surtout pendant les derniers mois de sa vie. Sa foi et la pratique de sa religion ont sûrement été ses refuges pendant les longues années de captivité. Sans doute a-t-il trouvé en ses compagnons franciscains qui l'accompagnèrent tout au long de sa vie, des substituts au père absent, un appui, mais aussi une immense influence.

Sans doute aussi, sa parenté avec sainte Élisabeth de Hongrie, déjà canonisée et qui avait déjà été inspirée par les Franciscains, et aussi tentée par la pauvreté et l'humilité, au point d'être rejetée par sa propre famille, ainsi que la vénération à cette sainte portée par Marie de Hongrie, sa mère ont dû aussi induire chez le jeune garçon ce goût pour les choix franciscains.

Il est clair qu'il est resté attaché à Brignoles, lieu de la seule partie de sa vie la première enfance, où il a dû être heureux, car il ne manqua jamais de s'y arrêter chaque fois qu'il passa à proximité.

Au terme de ces quelques recherches, on a envie d'en savoir plus et tout particulièrement s'il existe une correspondance entre Louis et son père ou entre parents et enfants pendant les années de captivité et on aimerait aussi avoir plus de détails sur les autres implications occultées dans cette histoire sur fond de Reconquista espagnole, Catharisme et autres hérésies pendant ce dernier quart du XIII^e siècle.

Malheureusement les très riches archives de Naples ont été brûlées volontairement par les troupes allemandes le 23 Septembre 1943, détruisant¹² ainsi d'innombrables documents inestimables et pas encore déchiffrés de l'histoire de Provence, du royaume de Naples, de la Catalogne et d'Aragon etc.

Peut être existe-t-il, dans d'autres archives, des documents sur ces épisodes. Sans doute les historiens mentionnés ci-dessous ont dû en rencontrer et les citer dans leurs ouvrages que l'on aimerait pouvoir lire.

Jeanine Bourvéau-Ravoux

Bibliographie pour cet article (et internet bien documenté sur ce sujet) :

- **Miguel Golobardès-Vila**, « Perelada », Ed. BPP, Figuerès 1964 pp 63-69
- **Ferrand el Campo** « El castell de Requesens », Ed. El Brau 1993
- **Raoul Manselli** (*Spirituali e beghini in Provenza, 1959, trad. Duvernoy, « Spirituels et Béguins du Midi »* 1989. « *Antologia di testi teologiae delle storia* » Torino, 1965, traduction frère J. Joseph Constant ; ofmcap

Bibliographie consacrée exclusivement à saint Louis d'Anjou :

- **Célestin Vieille**, *Saint Louis d'Anjou évêque de Toulouse, sa vie, son temps, son culte*, Imprimerie Franciscaine missionnaire, Vanves, 1930.
- **Calixte de Brignoles**, alias Jean-Baptiste Rolland, (sous le pseudonyme : Un citoyen de Brignoles), *La vie de saint Louis, religieux de l'ordre de saint François et évêque de Toulouse*, Aubanel, Avignon, 1780.
- **Paul de Laget**, *Saint Louis de Marseille*, Marseille, 1948,
- **M.H. Laurent**, *Le culte de saint Louis d'Anjou à Marseille au XIV^e s.*, Ed. Di storia e letteratura, Rome, 1954

¹² Voir, pour se rendre compte de l'étendue de cette perte, l'article de Charles Perrat, dans les comptes - rendus des séances de l'Académie des Sciences et Belles Lettres, 1945, volume 89, pp 321 -333 (Accessible sur Internet, base « Persée » Archives de l'État de Naples).

Aux origines de la Tour de Porchères

Les archéologues datent ce bâtiment du début du XIII^e siècle. En relation avec cette datation, peut-on avancer une hypothèse sur ses origines ?

Elle est contemporaine de la « **bastita** » construite en 1225, par le comte de Provence-Forcalquier, Raymond-Bérenger V, sur ce qui fut le territoire de Grambois et qui devint de ce fait La **Bastide**-des-Jourdans. Il voulait installer là un poste de péage, le long d'une route nouvelle pour les marchands, entre Aix et Forcalquier.

Pendant cette période le comté de Forcalquier est convoité par deux cousins de la famille dite « de Forcalquier » : Gersende de Sabran-Forcalquier, veuve d'Alfons II, comte de Provence et son jeune fils Raymond-Bérenger V d'une part, et Guillaume de Sabran-Forcalquier. Ils se firent une guerre sans merci à partir de 1202, ce jusqu'en 1240, pour la possession de ce comté.

Guillaume de Sabran-Forcalquier, fils de Giraud-Amic de Sabran et d'Alix de Forcalquier, avait déjà acheté, en 1199, le fief de **Saint-Michel** à une certaine Sanche, fille de Bertrand, dite « Dame de Saint-Michel ». Guillaume était aussi coseigneur de Pertuis avec l'abbaye de Montmajour. Batailleur et ambitieux il cherchait noise à tout seigneur possédant un fief sur lequel il avait des vues. Il avait conquis la ville de Sisteron et y avait fait construire la Citadelle.

Raymond-Bérenger, fils d'Alfonse II décédé en 1209, est placé sous la tutelle de sa mère Garsende, comtesse de Forcalquier. Profitant du jeune âge de son cousin, Guillaume de Sabran-Forcalquier veut conquérir pour lui seul le fief de Forcalquier. Sur l'âge exact de Raymond-Bérenger, les historiens ne sont pas d'accord : 11 ans, 14 ans ?

Finalement, en 1220, à Meyrargues, a lieu un arbitrage pour faire cesser cette guerre, sous l'autorité de Bermond Cornuti, archevêque d'Aix-en-Provence. Il est décidé un partage des fiefs composant alors ce comté de Forcalquier entre le jeune Raymond-Bérenger, en présence de sa mère Garsende, et Guillaume de Sabran-Forcalquier. (B 312, A.D.13)

Parmi ces fiefs figurent celui de **Mane** qui reviendra au jeune comte Raimond-Bérenger et celui de **Saint-Michel** que Guillaume prétend déjà sien. Une carte établissant les limites de ce partage montre bien que Raymond-Bérenger et sa mère, conservant Forcalquier et Mane, entre autres fiefs, cernent les fiefs que Guillaume possédera. Le jeune comte de Provence, entend ainsi garder un œil sur les agissements de son turbulent cousin.

Il est donc possible que ce soit Guillaume qui ait fait édifier cette tour de Porchères à la limite des territoires de Saint-Michel et de Mane.

Sur la destination que Guillaume, dit « comte de Forcalquier », voulait donner à cette « tour-bâtie », deux hypothèses peuvent être avancées : ou bien devant l'autorité supérieure grandissante du comte de Provence Raymond-Bérenger V, il a dû se dire qu'il devait se défendre contre les ambitions de son cousin, ou bien a-t-il voulu, lui aussi, établir une tour de péage à son usage, le long de la nouvelle route reliant Aix à Forcalquier. Car dans le texte de 1229 il est précisé que les marchands ne devront désormais plus passer le long de la Durance, mais par Pertuis et la Vaulongue, c'est-à-dire la Bastide-des-Jourdans (nom des deux frères, l'un chevalier l'autre notaire, qui en percevront les droits de péage), Villemus, le pont de Notre-Dame de Lincel. L'existence du pont roman, sous le prieuré de Salagon, prouve qu'à l'époque une route importante passait par Saint-Michel et la Tour de Porchères.

On peut constater que les lieux-dits « la Porte », « le Seuil » et « Porchères » (de porche), sont en relation avec un passage et toujours situés sur des limites. On en trouve déjà dans les textes au Xe siècle.

Plus tard, l'Empereur Frédéric II annulera ce partage et Guillaume de Sabran-Forcalquier devra rendre hommage pour ses fiefs à son cousin le comte de Provence-Forcalquier.

Les péages représentaient une source de revenus importante pour les seigneurs d'alors. Il y en avait tant qu'après la mort de Raymond-Bérenger V, en 1245, son épouse, la comtesse Béatrix supprima les plus récents, dont celui de Saint-Martin de Rénacas (les-Eaux). Saint-Martin de Rénacas dépendait de Saint-Michel. Porchères n'est pas cité, mais peut-être ce fief était-il considéré alors comme étant sur le territoire de Saint-Martin dont nous ne connaissons pas l'étendue exacte ?

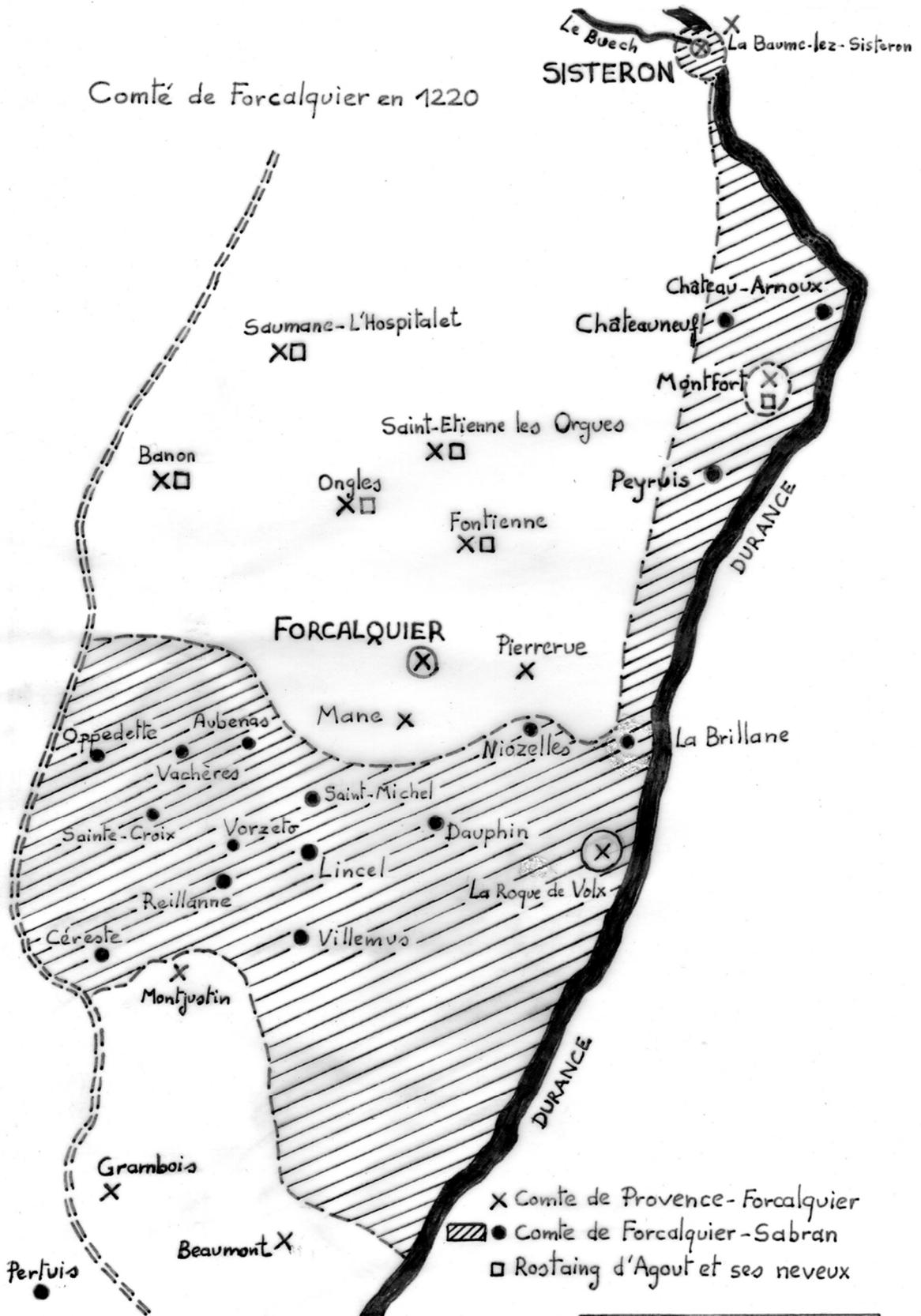
Porchères deviendra un arrière-fief à une date encore mal définie mais il l'est en tous cas, déjà en 1538. Puis, au cours des siècles, le quartier de Porchères sera partagé entre plusieurs coseigneurs.

Christiane Boekholt Avril 2011



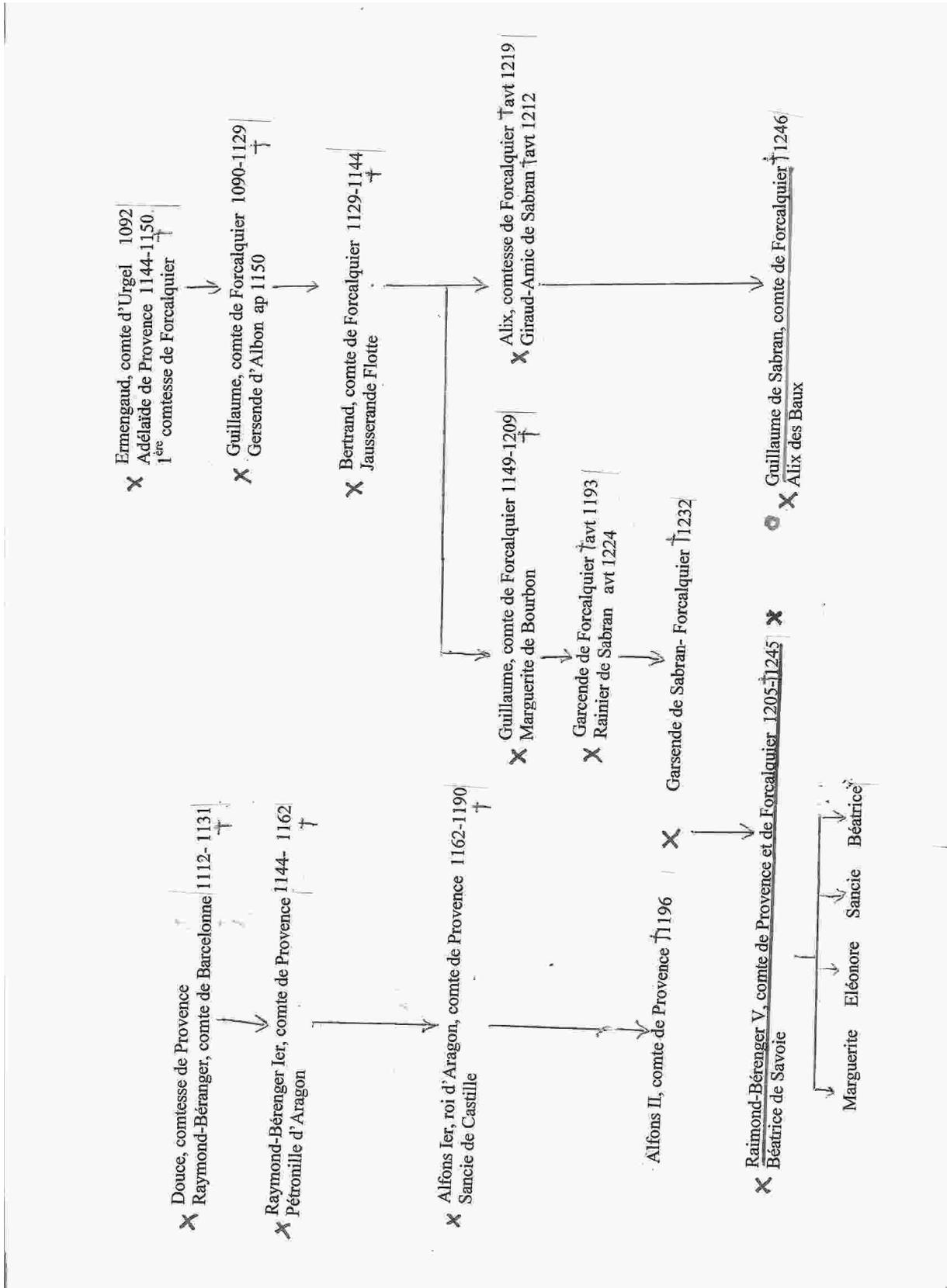
La tour de Porchères vue à partir du sud

Comté de Forcalquier en 1220



Dessin P. Ciuti

Ch. Boekholt Mars 2011



Généalogie des comtes de Provence et de Sabran-Forcalquier



La tour de Porchères vue sur son angle sud-est. On peut remarquer des pierres de taille de grandes dimensions constituent les 5 premières assises, ainsi que les angles sur toute la hauteur du bâtiment. Plus haut ensuite suivent, dans les parois, des moellons bien alignés tout à fait caractéristiques de cette l'époque romane. On remarque aussi ses ouvertures parcimonieuses.



Fig.1 La fin du Luberon oriental vu du plateau de Porchères



Fig.2 La tour de Porchères vue du chemin d'accès

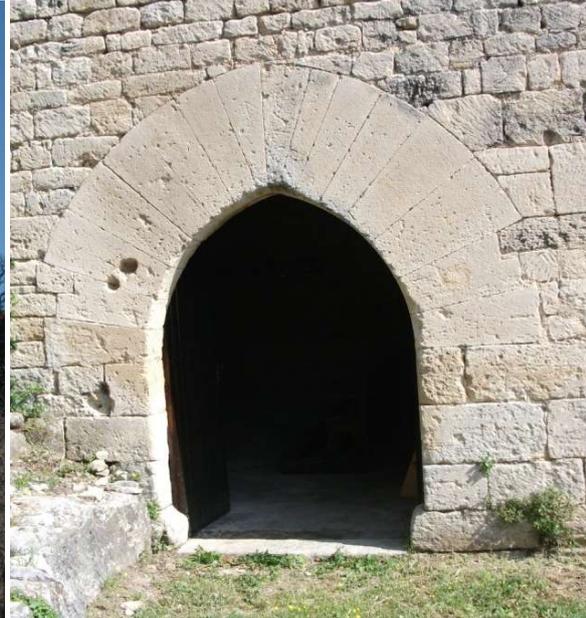


Fig.3 La porte en arc brisé et longs claveaux



Fig.4 Bas de la façade est s'adaptant au rocher



Fig.5 Base de la façade Nord



Fig.6 Traces d'outils de taille

La Tour de Porchères, un bâtiment seigneurial roman.

On est très surpris lorsque, au détour d'un chemin de terre, on découvre, perdue et isolée dans la broussaille du territoire de Saint-Michel, une haute et magnifique bâtisse médiévale, dont la conservation et l'état de fraîcheur des pierres sont remarquables.

Elle est située sur un long et large plateau rocheux incliné, aux confins des communes de Mane et de Saint-Michel dont les limites reprennent celle des anciennes seigneuries.

La vue, pour les lointains, s'étend de Lure aux montagnes du Verdon en englobant le plateau de Valensole, mais elle offre également un panorama plus proche des collines du pays de Forcalquier et des pentes nord du Luberon oriental (fig.1)

La tour est à quelques cinq cents mètres de la route Royale-Nationale qui s'est détournée, à flanc de coteaux, du tracé de la voie Domitienne restée dans la plaine de Mane.

On ne constate autour aucune trace de fortifications de pierres. Le chemin d'accès actuel, continue vers des fermes ; il passe à deux ou trois mètres de la tour, côté est, pratiquement au même niveau. Cependant on remarque que ce chemin coupe un petit ravin qui existe encore des côtés sud et est de la tour. Bordait-il la tour et a-t-il ensuite été comblé par le chemin d'accès moderne ? Par ailleurs du côté sud, une construction agricole ruinée est assez proche.

L'embroussaillage des alentours rend difficile une exploration plus détaillée.

1) Description de l'extérieur du bâtiment

La tour de Porchères est un bâtiment de plan quadrangulaire imposant, d'une hauteur approximative de 13 mètres avec une emprise au sol d'environ 15 m sur 7 m (fig.2).

Elle est constituée de deux salles voûtées superposées.

Les murs sont directement fondés sur le rocher calcaire dense, sans fondations creusées comme on peut le constater au bas de la façade est où les pierres de la première assise s'adaptent à la surface sinueuse du rocher (fig.4). Au nord, cependant, une banquette taillée dans le rocher, crée une fondation plus large que le mur qu'elle supporte (fig.5). Des remblais à la base des deux autres côtés ne permettent pas leur observation sans sondages.

L'appareil associe des pierres de taille et des moellons remarquablement équarris, disposés en assises réglées (c'est-à-dire horizontales, mais de hauteurs différentes). Les arêtes de l'édifice ainsi que les ouvertures sont renforcées par des chaînages en grand appareil de pierres de taille. Les pierres en calcaire clair et résistant viennent probablement des environs immédiats puisque ce plateau comporte les carrières bien connues de Mane.

Plusieurs types de trace d'outils de taille sont visibles, par exemple sur les claveaux de la porte basse où les traces s'entrecroisent (fig.6)

Les murs ne présentent pas de trous de boulins ; ceux-ci ont du être soigneusement rebouchés à la construction de l'édifice.

Les ouvertures :

La distribution des ouvertures rend compte de la division intérieure du bâtiment :

Le rez-de-chaussée, s'ouvre par une porte dont l'arc brisé, extradossé¹³, est constitué de claveaux de grandes dimensions (fig.3). On verra plus loin que l'on se pose des questions sur la datation de cette porte.

Par ailleurs quatre jours étroits, ébrasés extérieurement comme intérieurement, sont repartis sur les façades est et ouest. Les deux d'entre eux qui ouvrent la façade est sont placés assez haut, à environ trois mètres pour le premier et à 5 m. pour le second. Ils sont désaxés par rapport à l'axe médian vertical de la façade et de plus sont décalés l'un par rapport à l'autre

¹³ Extradossés : l'extrados d'un arc bâti ou d'une voûte est sa partie externe qui a le plus grand diamètre.

Intrados est au contraire la partie interne avec le plus petit diamètre. Extradossé signifie ici que la ligne de contact entre l'extrados de l'arc et les pierres du mur dans lequel il s'encastre est parfaitement délimitée.



Fig.7 La façade est, ses deux jours et la baie cintrée

fig.8 Détail de baie cintrée côté sud



Fig. 9 Détails des jours : a) façade est, b) façade ouest., c) façade sud , bouche à feu

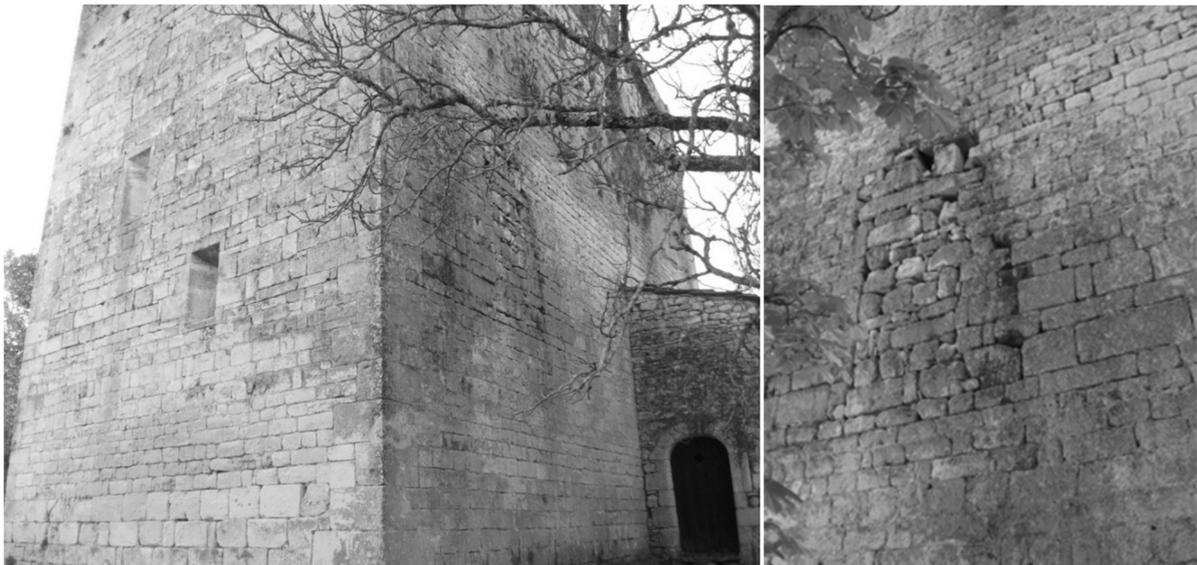


Fig.10 Ouverture haute murée dans la paroi nord

fig.11 Détail de la porte haute murée

Ils éclairent le rez-de-chaussée à deux niveaux différents. Leurs dimensions extérieures sont identiques mais l'ouverture du jour supérieur est légèrement plus grande. (fig.7 et 9a).

Les deux autres jours, dans la façade ouest, sont centrés sur l'axe de la façade. Ils s'ouvrent, pour l'un dans la partie haute du rez-de-chaussée, et pour l'autre dans la partie haute de la salle supérieure. Leur taille est identique mais les pierres de leurs encadrements sont différemment agencées (fig.9b).

À l'étage on trouve trois baies en plein cintre, à grande hauteur, respectivement placées sur les façades nord, est et sud au même niveau. Elles sont encadrées de claveaux rayonnants en partie haute et leurs deux piédroits s'appuient chacun sur une grande pierre, largement ancrée dans le mur. Sous ces pierres, de chaque côté, se trouve un trou de boulin traversant (fig.8)

A la base, du côté sud, une bouche à feu, sorte d'ouverture rectangulaire horizontale à grand ébrasement extérieur a peut être ouverte plus tardivement (fig.9c).

Enfin on observe sur la face nord, à une hauteur de 3 mètres environ, une ouverture murée (fig.10 et 11) de la taille d'une porte. Sa largeur a pu être de 0,80 m. sa hauteur d'environ 2 m On ne perçoit pas ses dimensions originelles car le piédroit de gauche est conservé mais à droite il a été détruit pour élargissement. On distingue bien les pierres d'origine encore en place et les arrachements qui contrastent avec les pierres utilisées pour le remplissage ultérieur. Actuellement, une sorte de linteau monolithe en barre la partie haute. On ne peut percevoir quelle était la forme de la partie supérieure car, linteau horizontal avec arc de décharge ou arc bâti, ont été démontés.

La couverture

À la partie sommitale des murs gouttereaux¹⁴ s'aligne une alternance décorative et fonctionnelle (fig.12) de pierres et de creux qui n'est pas sans rappeler, de loin, les frises en « dents d'engrenage » de type lombard. Ici, il s'agit d'une série d'orifices, aménagés à la base du muret qui surmonte les murs gouttereaux de grande épaisseur (environ 1m35), masquant la toiture qui est en très faible pente. On ne l'aperçoit qu'en s'écartant du bâtiment ; elle est constituée de lauzes.

Les deux murs-pignons ont des parapets un peu plus hauts mais irréguliers.

2) Description intérieure du bâtiment

La salle basse

Quand on y pénètre, la tour de Porchères révèle, au rez-de-chaussée, une haute et longue salle voûtée en berceau brisé, (fig.14). L'appareil intérieur est aussi en moellons bien taillés et les encadrements des ouvertures sont en pierre de taille.

Des trous de boulins¹⁵, restés ouverts, témoignent des échafaudages qui ont été nécessaires pour la construction de la voûte. (fig.13).

Les dimensions intérieures sont de 11,30 x 4m, la hauteur est de 6,95m. Sur toute la longueur de la salle, de chaque côté un cordon, de profil en quart de rond, souligne la retombée

¹⁴ Murs gouttereaux : Murs vers lesquels la pente du toit s'incline et vers lesquels l'eau de pluie s'évacue
Les autres murs qui permettent de voir le profil du toit sont appelés murs-pignons

¹⁵ Boulins : Madriers utilisés en les engageant dans la muraille pour les établir les échafaudages pour élever les murs quand on les retire, il reste les « trous de boulins » que l'on peut boucher ou pas. Ces orifices fréquemment utilisés comme nids par les pigeons ont, par analogie, donné leur noms aux nids aménagés pour les pigeons dans les pigeonniers.



Fig. 12 Alternance de pierres et de creux au sommet



fig. 13 Voûte à trous de boulins, cordon et tribune.



Fig.14 Vue de salle basse côté chapelle



Fig.15 Percement de la voûte

fig.16 La trappe de passage vue de la salle haute



Fig.17 La salle haute. On y voit deux niches, des trous de boulins et la fente haute pour jour dans la paroi ouest

de la voûte ; il constitue un décor qui divise la hauteur du mur et anime cette grande surface qui n'est plus en continuité avec la voûte. Cette sorte de corniche a pu servir à établir un plancher et soutenir les gabarits de bois qui ont supporté la voûte pour sa construction (fig.14). Les murs ne sont pas crépis et ne portent pas de traces d'enduits anciens ou de peintures murales.

Une maigre lumière pénètre par les deux fentes ouvertes dans les façades est et ouest. Celles de la face est éclairent la salle à deux hauteurs différentes. On remarque que le jour supérieur a un ébrasement intérieur beaucoup plus large, donnant plus de lumière que celui situé plus bas, alors que, on l'a vu, les dimensions des ébrasements externes sont identiques. Il est improbable qu'ils aient pu servir pour des tirs à l'arc du fait de leurs petites dimensions.

Une sorte de tribune a été construite à l'époque contemporaine, au niveau de la corniche, du côté est. Elle couvre une petite partie de la salle. On y monte par une échelle. À l'opposé de celle-ci, côté nord, la tribune porte une autre échelle, pénétrant la voûte, par un passage à la verticale. C'est par cette trappe étroite, dans l'énorme épaisseur de la voûte, que l'on accède à la salle supérieure (fig.15)

Le 2^e niveau : La salle haute

Le percement de la voûte, donne accès directement au sol de la salle haute. La trappe est bordée de dalles. (fig.16). On remarque qu'une prolongation transversale de l'ouverture du sol a dû exister. Elle se terminait en atteignant l'axe longitudinal de la salle par une longue pierre correspondant au sommet de la voûte inférieure. Effectivement cette voûte inférieure garde les traces d'une maçonnerie différente, venue combler cette découpe.

La salle supérieure est de même plan et de même coupe, en berceau brisé, que la salle inférieure, avec une hauteur moindre cependant, 5,05 m. (fig.17)

Au premier coup d'œil elle semble moins soignée que la salle inférieure qui, elle, a été restaurée par M. de Berluc et dont les pierres ont été jointoyées au fer, ce qui n'a pas été fait à l'étage. De plus, seule la salle inférieure, facilement accessible par porte basse, est entretenue et utilisée. Son sol a été cimenté et lissé alors que celui de la salle haute est recouvert de terre, reliquat d'années d'abandon. Malgré cela, c'est cette salle haute qui évoque un lieu résidentiel par les équipements que l'on y trouve, d'abord par la qualité de l'éclairage et le soin accordé trois larges ouvertures en plein cintre et du jour étroit ébrasé vers l'intérieur déjà signalé dans la façade ouest, ensuite parce que l'on y trouve une niche rectangulaire, surmontée d'un arc en plein cintre surbaissé et clavé, aménagée dans l'épaisseur du mur qui évoque une fonction résidentielle.

C'est une sorte de placard dont la base, une surface de 1,33m de largeur x 0,45m de profondeur, située à 0,90 m du sol, a pu servir pour cuisiner ou faire sa toilette. Deux rainures en vis-à-vis, situées à la naissance de l'arc, évoquent la présence d'une planche-étagère.

Juste au dessous il existe une goutte pour l'évacuation des liquides vers l'extérieur (fig.18).

Marie-Pierre Etienne a trouvé, à Mollans et Alençon dans les Baronnies, ce type d'ensemble qu'elle qualifie de « *placard et déversoir* ».

Deux autres niches carrées de plus petite taille peuvent être observées, l'une dans le mur sud, l'autre dans le mur ouest ; niches pour lampes, ou emplacements pour d'autres objets domestiques, religieux ou d'ordre documentaire administratif ? (fig.19)

Un orifice circulaire aménagé dans la partie sommitale de la voûte, au milieu de la salle, signale probablement la présence d'un foyer central servant à se chauffer et faire des braises



Fig. 18 Niche pour usage domestique et déversoir



Fig. 19 Corniche (cordon), niche carrée, embrasure de baie avec ses deux trous de boulin



Fig. 20, Embrasure des baies cintrées fig. 21 Mesure de sa hauteur

pour la cuisine. Il n'y a pas de cheminée immeuble. On n'observe aucun autre aménagement, comme escalier, latrines ou lavabo conservés.

Curieusement, les fenêtres cintrées ne s'ouvrent pas à un niveau qui permettrait la vue directe vers l'extérieur. Le bas de la niche constituée par l'embrasure est situé à 1,60 m du sol. Donc, étant debout sur du sol de la salle, on ne peut absolument pas voir le paysage.

Ces embrasures voûtées en plein cintre, vers lesquelles on doit monter par une échelle ou un escabeau fixe, ont des dimensions qui permettent de s'y tenir debout (largeur 0,80 m, profondeur 0,65m, hauteur 1,93m), (Fig. 20 et 21). Il n'y a pas de coussiège.¹⁶

L'ouverture proprement dite est à 0,75m du sol de l'embrasure, au dessus du garde corps constitué par le reste de l'épaisseur du mur. Elle n'occupe qu'une partie de la hauteur de la niche constituée par l'embrasure.

A chacune de ses baies, on retrouve latéralement les trous de boulins traversiers symétriques que l'on a remarqués à l'extérieur. Ils sont situés juste au dessous du cordon. Habituellement, ces trous équipent les portes. Ici, manifestement, ils ont été établis pour y introduire des madriers, pouvant servir à installer des planchers de hourds partiels pour défense en surplomb ou, comme certains l'imaginent pour servir à l'obturation des fenêtres par l'extérieur. On a tout de même de la peine à comprendre comment on accédait à ces hourds, la seule possibilité étant de passer par-dessus le garde-corps de la baie.

Aucune de ces trois baies cintrées n'est dans l'axe central des murs qu'elles occupent. De plus, les deux qui sont dans des murs opposés (nord et sud) sont décalées l'une par rapport à l'autre, mais on sait que la symétrie n'est pas une préoccupation de l'époque romane.

Nous avons remarqué aussi que les embrasures des baies nord et est portaient des encoches latérales (fig. 22), dans l'épaisseur du cordon, dans l'angle qu'il forme avec l'embrasure, auxquelles correspondent, une encoche verticale pour introduction d'une barre qui devait donc barrer l'embrasure (fig.23). Leur utilisation reste inconnue : appui d'armes ou sécurité du guetteur afin de ne pas tomber comme le pensent les propriétaires de la tour ou alors trous barrières¹⁷ permettant de bloquer un grand panneau pour obturer l'embrasure à partir de l'intérieur ? C'est peu probable car il n'y a pas de feuillure contre laquelle appuyer cet éventuel panneau. De plus la troisième baie, située dans le mur est qui ne porte pas cordon, n'en n'est pas pourvue. Leur utilité reste donc inconnue.

Restent inconnus aussi les moyens d'obturer les baies. Le vitrage est peu probable.

Des volets intérieurs comme actuellement ? Peut être. Il ne nous a pas été possible d'examiner le cadre intérieur de ces ouvertures pour y rechercher feuillures ou gonds anciens.

Le troisième niveau : la toiture

Deux trappes de petite taille bordée de grosses pierres percent la voûte supérieure près de la partie sommitale et permettaient d'accéder au toit. Elles ont situées aux deux extrémités de la salle et en sens opposé, l'une d'elle est encore en fonction. Elle n'est accessible qu'à l'aide d'une longue échelle. (fig.24). Elle est couverte par un petit édicule formant une excroissance sur la toiture, une sorte de « chien couché » qui protège le trappe des entrées d'eau (fig.26).

¹⁶ Coussièges ; Sièges en pierre situés latéralement dans l'embrasure des fenêtres permettant d'y lire ou travailler en bénéficiant du maximum de lumière naturelle.

¹⁷ Trous barrières : Longs espaces aménagés dans l'embrasure de part et d'autre d'une porte pour y glisser une barre coulissante qui une fois engagée dans l'espace en vis-à-vis barrera la porte et en bloquera l'ouverture à partir de l'intérieur.



Fig. 22 Encoche dans épaisseur du cordon



fig. 23 Trace d'encastrement de barre en vis-à-vis



Fig. 24 Trappe de sortie vers le toit



Fig. 25 Sortie d'eau en bas de pente du toit



Fig. 26 Sortie en niche sur le toit et à gauche cheneau donnant sur évidements du sommet du mur

La couverture est en lauzes reposant directement sur la voûte supérieure en adoptant sa courbure. Elle est à double pentes très faibles et s'apparente à une terrasse. Le faîtage est couvert dalles de plus grosses taille (fig. 26).

Au bas des rampants de lauzes court une série de dalles horizontales recouvrant la partie supérieure des murs gouttereaux ; elles supportent aussi le muret de pierres alternées avec ouvertures permettant à l'eau de ruissellement de s'écouler. Ces dalles constituent une sorte de chéneau (fig.25). Si on n'a pas changé ces caractéristiques au cours des temps, elles permettraient une circulation et donnent un excellent point de vue pour mieux défendre le bâtiment en cas d'attaque.

3) Aménagements contemporains

La salle basse : C'est une chapelle actuellement (fig.14), et un sanctuaire familial consacré aux sépultures de Monsieur Victor Fortuné de Berluc l'ancien maître des lieux, et de son fils Léon de Berluc Perussis, appartenant à une noble famille de Forcalquier dont les héritiers possèdent, encore aujourd'hui, le château du Plan de Porchères et ses annexes. C'est Victor Fortuné qui en 1835 a racheté Porchères aux nombreux héritiers de M. de Sebastiane, un des derniers coseigneurs de Porchères. C'est encore lui qui a fait restaurer la tour en la débarrassant des cloisons intérieures qui constituaient peut-être des logements ou du moins des locaux pour une utilisation agricole. On peut observer dans la voûte nord de la salle basse des pans de maçonneries reprises qui devaient soit être endommagées, soit creusées pour constituer des niches pour les aménagements.

Il créa la chapelle et émit le vœu d'y être enterré.

Depuis les héritiers ont entretenu et effectué des réparations qui ont assuré la conservation exemplaire de ce bâtiment

La tribune. Elle a été construite, autour de 1910, après le mort de M. Léon de Berluc par sa nièce et héritière, Mme de Terris. L'a-t-elle fait construire parce qu'il y avait des vestiges de ce type de construction en place ou bien l'a-t-elle créée par commodité pour rendre plus facile l'accès à la salle haute à travers la voûte ?

Le sol de la tribune, réalisé sur voûtains établis en ciment sur des lamelles de fer, est pratiquement au niveau du bord supérieur du jour le plus bas. Il semblerait logique qu'un plancher ait été établi au même endroit dès l'origine de la tour, en s'appuyant sur les corniches latérales, cependant il couperait aussi la partie haute de l'ouverture laissant cependant intact l'éclairage de la partie de la salle située sous la tribune. (fig.27).

Le bâtiment circulaire accolé à la façade nord

Accolé à la partie basse de la façade nord, un bâtiment bas, de forme demi-circulaire, aurait été aussi construit tardivement par la famille (fig. 28). Il fait fonction de sacristie en relation avec l'intérieur, maintenant chapelle, à laquelle il est relié par un passage ouvert dans le mur, ce qui donne l'occasion de voir l'épaisseur de ce dernier : 1m 50. Mais on constate aussi que l'ouverture, si elle a été créée au moment de l'établissement de cette annexe, a été construite avec le plus grand soin, utilisant les pierres de taille, et en créant un passage voûté aussi soigné que les autres ouvertures originelles du bâtiment. (fig. 29)



Fig. 27 La tribune dans ses rapports avec les deux portes



Fig. 28 Bâtiment tardif accolé à la tour

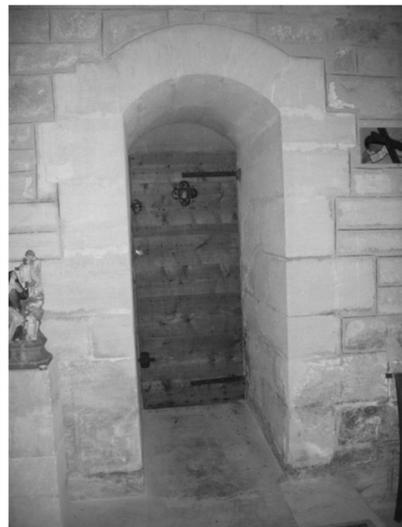


fig. 29 Porte de communication



Fig. 30 La toiture et son faîtage vers l'est

4) Les questions que l'on peut se poser à propos de ce bâtiment

La toiture

On sait que la toiture a été refaite en 1954, aussi par Mme de Terris. Cette réfection a constitué à établir un voile de ciment sur la voûte pour réaliser une étanchéité et reposer par-dessus les lauzes qui y étaient déjà.

Mais on peut se demander si, à l'origine, il n'y avait pas une charpente pour porter les lauzes car ici, tout comme sur l'église de Sigonce, les lauzes sont posées directement sur la voûte, ce qui crée pour celle-ci une énorme surcharge tendant à écarter les parois latérales. Une charpente sur laquelle ces lauzes seraient posées reporterait leur poids sur les murs verticaux. Une fente verticale se voit dans la façade est, montrant que les murs latéraux ont tendance à s'écarter. Cependant l'avantage d'une construction voûtée et couverte de lauzes est qu'elle a plus de longévité que des constructions comportant du bois exposé aux dégâts du feu ou à la destruction au cours des temps.

En ce qui concerne le muret ajouré qui surmonte les murs on a peine à croire que la surface de la toiture d'un tel bâtiment défensif n'ait pas été utilisée pour recueillir l'eau de pluie afin d'alimenter d'une façon autonome les besoins en eau des occupants, au lieu de la perdre en la laissant ruisseler le long des façades. Cependant, on n'a pas de trace actuelle du recueil de l'eau de pluie sur le toit (fig.30). Il y a pu y avoir de longues gouttières en plomb au bas des lauzes pour récupérer l'eau, mais il n'y a pas de trace visible d'une descente ni d'une citerne à l'intérieur de la tour. Pourtant on constate qu'au bas de la façade est, il existe une évacuation d'eaux qui se poursuit par une rigole creusée dans le rocher et se dirigeant vers le vallon en contre bas du chemin qui longe la tour (fig. 4).

Il ne semble pas que M.de Berluc ait découvert des creusements dans le sol de la salle basse pouvant évoquer une citerne ou un silo qu'il aurait pu utiliser pour sa sépulture car, l'on sait qu'à sa mort, la tour étant établie sur du rocher très dense, il fallut faire sauter le roc avec de la dynamite pour creuser la tombe, à tel point qu'un éclat endommagea l'autel qui en porte encore la trace.

Par ailleurs les propriétaires m'ont signalé une source qui existe toujours en contrebas à l'est du bâtiment, dans le vallon ; donc la tour avait de l'eau à proximité, mais à l'extérieur.

La porte haute dans la façade nord

Quelle a pu être sa forme primitive ? Marie-Pierre Estienne¹⁸ observe pour les donjons romans des Baronnie que « .. ces portes sont accessibles par échelle amovible s'appuyant sur des paliers de bois aménagés en porte à faux devant les seuils »... « Il n'y a pas de corbeaux fixes pour ces plateformes » Notre porte de Porchères ne comporte pas de trous de boulins à la hauteur de son seuil pour établir cette sorte de plateforme, trous que l'on trouve souvent de part et d'autre du seuil, exactement comme ceux que nous avons mais seulement aux seuils des trois baies de la salle haute qui pourtant ne sont absolument pas des portes hautes.

Quel était le type de cette porte haute ? Actuellement, demeure en place une sorte de linteau monolithe. C'est un des types de portes que M.-P. Estienne a trouvé dans les Baronnie, quelquefois surmonté d'un arc de décharge. Ici nous avons bien des pierres rebouchant un orifice vaguement arrondi à la partie au dessus du linteau. Est-ce le négatif d'un ancien arc dépierré ? (fig.31)

Dans les Baronnie aussi, ces portes hautes ou basses sont souvent protégées par une meurtrière, ce qui n'est pas le cas à Porchères.

¹⁸ Marie-Pierre Estienne « Châteaux médiévaux dans les Baronnie, Xe-XIVe siècles » D.A.R.A (Ass. de liaison pour le patrimoine archéologique en Rhône-Alpes et Auvergne) Lyon, 2008.

La circulation intérieure : Les liens entre porte haute, tribune et trappe avec les salles supérieure et inférieure.

Le passage percé latéralement et en hauteur dans la voûte laisse penser qu'il a été créé à la construction du bâtiment car il est établi exactement à l'endroit où, extérieurement, on a reconnu la porte haute de l'accès primitif (fig. 32).

On aurait profité de ce percement latéral de la porte pour créer, dans le même passage, la trappe d'accès vers la salle haute, faisant ainsi l'économie d'une autre trappe qui généralement se situait dans la partie de la voûte la moins épaisse, près du sommet.

Ici ce passage pouvait permettre, en un même lieu, l'entrée dans la tour, l'accès vers la salle haute et, par l'intermédiaire de la tribune, l'accès vers la salle basse au moyen d'un escalier de bois ou d'une échelle comme c'est le cas actuellement.

La tribune actuelle doit avoir pris la place d'un plancher médiéval, en appui sur le cordon formant corniche sur lequel on arrivait de l'extérieur par la porte haute.

Ce plancher devait aussi servir de plate forme de manœuvre pour la passerelle ou échelle rétractable vers l'intérieur, mais aussi devait-il servir de palier intermédiaire pour descendre des marchandises au rez-de-chaussée où, les réserves en grains, provisions, eau ou autres richesses de la seigneurie pouvaient être stockées.

Cette hypothèse d'un plancher intermédiaire donne une justification aux deux ouvertures à hauteurs différentes de la façade est, correspondant à la nécessité d'éclairage de deux niveaux d'aménagements de cette partie de la salle basse : l'ouverture haute destinée à éclairer la tribune et l'ouverture la plus basse éclairant la partie de la salle sous la tribune.

Le troisième jour, aménagé du côté ouest, complétait cet éclairage de la salle du rez-de-chaussée, qui logiquement devait complètement fermée à l'exception de ses trois jours en fente.

La porte basse : Un aménagement originel ou une ouverture créée ultérieurement?

Quand j'ai découvert la porte haute, j'ai pensé qu'elle seule existait à l'origine et que la porte basse était un percement ultérieur réalisé après un changement de statut de cette tour, défensive et peu ouverte au départ, en résidence.

Cette porte basse, de réalisation très soignée est une grande interrogation car elle semble construite en même temps que la façade sud qu'elle perce.

En effet, Sandrine Claude estime que les claveaux extradossés, c'est-à-dire constituant une continuité de la forme extérieure de l'arc, sont en cohérence parfaite avec les moellons qui les encadrent et ne semblent pas avoir donné lieu à des calages par petits cailloux, souvent nécessaires dans le cas d'une ouverture exécutée dans un second temps (fig.33).

De plus son style correspond à l'époque supposée de l'ensemble de la construction : XIII^e siècle (fig.34).

Mais alors quelle logique peut-on trouver pour des fenêtres étroites dans la partie basse et pour les larges ouvertures seulement en partie haute ? Quelle utilité pour la porte haute ?

Je m'interrogeais sur cette bizarrerie que je croyais unique. Mais Marie-Pierre Estienne¹⁹ les évoque dans son étude exhaustive sur les donjons romans des Baronnie. Pour la plupart de ces tours des XII^e et XIII^e siècles qu'elle a étudiées, il y a une constante qui est leur accès par une porte haute au deuxième niveau et des murs quasiment aveugles pour le premier niveau en rez-de-chaussée. Cependant elle signale plusieurs cas où une porte basse est

¹⁹ Marie-Pierre Estienne dans « les Baronnie au Moyen Âge : Femmes, hommes, territoires, villages, châteaux, églises » Ouvrage collectif dont M P Estienne a assuré l'étude relative aux châteaux. Ed. Alpes de Lumière, n° 123, 1997.



Fig.31 Détail de la porte haute et de son linteau *fig.32 Départ de l'ouverture de la voûte pour trappe*



Fig.33 Rapport de la porte basse avec le parement externe



Fig.34 Arc surbaissé, partie intérieure de entrée basse *fig.35 Bouche à feu avec pierres plus récentes*



Fig.36 Détail de la baie cintrée *avec deux trous de boulins.*

concomitante à une porte haute comme à Alençon ou Valréas. Elle n'en donne pas l'explication mais dit tout de même qu'il faut examiner la possibilité d'ouverture plus tardive. **La bouche à feu** a probablement été ouverte ultérieurement aussi. Extérieurement elle aussi paraît en cohérence avec les assises en place, mais à l'intérieur on voit bien que les pierres sont plus récentes (fig. 35).

Les questions sur la salle haute

Je me suis aussi interrogée sur le nombre des grandes fenêtres ; pourquoi sont elles installées seulement sur trois façades dont celle au nord et pas sur la quatrième à l'ouest ? En fait leur orientation permet de surveiller les grandes voies de passage et les châteaux environnants.

À partir de celle du nord on voit les citadelles de Lurs, Mane et de Forcalquier ; celle de l'est permet la vue sur les places de la Roque de Volx, Dauphin et Saint-Maime ; celle du Sud est en connexion visuelle avec les places du Luberon oriental, Saint-Martin de Renacas (St-Martin-les-eaux) et Villemus.

Une grande ouverture aurait été inutile du côté ouest car la vue est limitée par la partie amont du plateau qui l'obture en direction du château de Saint-Michel et il n'y a de ce côté qu'un jour étroit. Cependant une baie aurait donné une lumière importante du côté ouest.

On constate donc que seules les connexions visuelles ont été recherchées comme souvent entre des édifices castraux médiévaux.

Comment atteignait-on le niveau des fenêtres pour voir vers l'extérieur ? Y avait-il un plancher établi à leur niveau ? Plancher partiel avec échelle pour y grimper ou plancher sur la totalité de la salle ? On n'en décèle pas de traces et la niche pour cuisiner, qui est à hauteur d'utilisation en étant debout sur le sol actuel, ne confirme pas cette hypothèse. De plus un plancher n'aurait pas assuré de sécurité en cas de jet de projectiles enflammés. C'est cette absence de bois dans la tour qui a lui valu, sans doute, son intégrité depuis huit siècles.

La hauteur des ouvertures par rapport au sol avait l'avantage de rendre leur accès extérieur d'autant plus haut en cas d'attaque et voire même de placer les occupants de la salle hors d'atteinte d'un tir direct. Et ce qui est certain c'est que ces embrasures sont faites pour qu'un guetteur puisse s'y tenir.

Et autre interrogation : Y avait t-il réellement un hourd établi à partir de bouldins utilisant les deux trous latéraux (fig.36) ?

La salle haute a-t-elle eu une fonction d'aula ?

La magnificence de la construction le laisse penser, comme le confirment les proportions de la salle haute, sa situation au 1^{er} étage (étage noble), ses trois baies, le placard déversoir, les niches carrées pour des rangements qui l'apparentent à une salle de vie seigneuriale, une salle solennelle où le maître des lieux aurait pu vivre avec sa famille, recevoir ses vassaux et rendre ses avis.

On appelle ce genre de salle une *aula*²⁰ aux époques carolingienne et une *sala* aux débuts du Moyen Age et de la féodalité. L'*aula* de Doué-la-Fontaine, qui est le premier exemple fouillé avait un rez-de-chaussée-réserve aveugle et une salle et son entrée au deuxième niveau.

Pour des seigneurs de moindre importance l'*aula* pouvait être multifonctionnelle et se présenter comme seul bâtiment seigneurial en regroupant l'espace public et la *camera* qui était alors située dans une partie reculée et occultée de la grande salle. Cette dernière, en sus de sa fonction d'administration et la démonstration du pouvoir, pouvait aussi se transformer en dressant successivement des tables pour les repas et des bas flancs de couchage pour les

²⁰ La première grande AULA connue est carolingienne et impériale à Aix la Chapelle. L'*aula* se retrouve ensuite comme bâtiment-salle de réception et d'administration et de justice du pouvoir seigneurial, au sein d'un grand ensemble castral dans lequel sont associés la camera (appartements privés) et de la capella, (la chapelle).

nuits. La vie s'organisait donc dans ces grandes salles dans une certaine promiscuité difficile à imaginer maintenant. Ces bâtiments ont existé aux XIe et XIIe siècle (donjon).

Notre « Tour » n'est pas sur un mamelon, elle est plutôt sur le flanc d'un plateau incliné. Elle est dépourvue de systèmes défensifs naturels ou fossés ou de défenses bâties en pierres, comme les enceintes. Ce qui correspond à la définition primitive de l'*aula*.

La salle haute était-elle uniquement à usage militaire ?

Les baies n'étant pas facilement accessibles rendaient peu attractive une vie domestique. Elles ne bénéficient pas de décors non plus, alors que dans certaines ouvertures d'*aula* de cette époque, on peut admirer des fenêtres géminées en hauteur. L'aspect austère de la salle : pas de joints, pas de crépis sur les murs, pas de décor, pas de cheminée, ni d'escalier bâti laissant penser à une utilisation uniquement militaire de tour de gué, de garde-frontières, bien que normalement, les tours dévolues à cette utilisation de garde soient de plus petite surface au sol, tout en étant quelquefois plus hautes²¹. De plus les murs hauts et épais, la parcimonie des ouvertures, leur situation haute, la possibilité de hourds en avant des baies, d'une plate forme défensive sur le toit, tout cela donne l'impression d'un bâtiment très fermé et bien défendu, bien qu'il n'existe pas, sur le terrain, de trace de fossé ou de muraille, mais des défenses ont pu exister en bois et avoir disparu. Par ailleurs le chemin d'accès actuel semble avoir été établi en traversant et en comblant un petit ravin qui isolait peut-être un peu la tour sur un côté.

On a essayé de comprendre le **fonctionnement de cette tour** en relation avec la concomitance des portes basse et haute.

Dans ce cas, la salle du rez-de-cour étant plus haute de voûte et plus imposante pourrait représenter la salle de prestige dans laquelle on entrait par une porte magnifiquement appareillée et pourrait représenter la fonction d'*aula* proprement dite pour réceptions publiques et la salle haute pourrait alors avoir été affectée à l'espace privé, la *camera*, dans laquelle on ne s'introduisait que par la porte haute et représentant une sorte de refuge. Je ne connais pas de modèle de ce genre. C'est difficile à croire parce qu'une communication interne existe entre les salles basse et haute. Par ailleurs la porte haute ne bénéficie pas du même décor avec grands claveaux que l'on peut admirer en bas ; mais peut-être ont-ils été prélevés ?

CONCLUSIONS : Malgré ce nom de « tour » beaucoup se sont posé la question : à quoi ce bâtiment a-t-il pu servir ? Certains ont imaginé qu'il s'agissait d'une grange et on l'a rapprochée de l'Abbadie, beau bâtiment voûté à Saint-Etienne-les-Orgues, ayant servi de réserve pour la riche abbaye de Notre-Dame-de Lure.

D'autres estimaient qu'il ne pouvait s'agir de tour de garde puisqu'elle n'était pas située en limite de territoire de type comté ou évêché qui justifie un tel bâtiment. On a, ici même, une hypothèse de réponse par Mme Christiane Boekholt.

On peut constater des analogies patentes entre notre tour avec certaines des tours-donjons romanes décrits par M.- P. Estienne dans les Baronnie, par exemple dans les proportions avec celle de Mollans (14m x 5m), la porte en arc brisé à Mérindol, les deux salles voûtées à Montrond (avec leurs axes contrariés pour répartir les efforts), la porte à l'étage avec linteau monolithe à Nyons, les deux portes, une à l'étage et l'autre au rez-de-chaussée à la Roche Saint Secret (Alençon) qui, de plus, a un placard associé à un déversoir, etc.

²¹ cf. M.-P. Estienne, *mêmes ouvrages*

Pratiquement toutes sont de plan carré ou rectangulaire. En général les proportions sont beaucoup plus petites, l'appareil plus rustique, l'espace résidentiel restreint, et elles sont toutes aveugles pour la partie basse sauf, pour certaines, quelques présences de « meurtrières de jour » dont elle dit que « *dans les donjons ruraux il est souvent difficile de distinguer une meurtrière d'un simple jour* ». Tout cela colle parfaitement à notre tour !

Mais je n'ai pas retrouvé d'autres exemples comparables à la beauté de l'appareil des parements, ni à cette alternance de pierres et de creux au sommet des murs, ni à ces embrasures de fenêtres, situées aussi hautes par rapport au sol dans une salle de l'étage et construites pour qu'un guetteur puisse s'y tenir : ce sont des particularités originales.

Il est certain que ses grandes dimensions, la surface des salles, le soin apporté à la construction en moellons bien équarris, le rebouchage des trous de boulin, l'emploi de nombreuses pierres de taille, sont le fait d'un très riche seigneur qui veut afficher son pouvoir sur ce territoire. Ce n'est pas un bâtiment réservé au stockage agricole, comme certains l'ont évoqué, c'est un château en soi, un logis seigneurial de prestige de type *aula*, sans système extérieur de murailles défensives.

Du point de vue de cette affirmation de prestige et de pouvoir que lui donne son architecture on peut la qualifier de donjon (donjon, viendrait de *dominium* - le pouvoir, d'où aussi domination, etc.). C'est un donjon roman, une forme de château de cette époque : un logis défendu par sa propre architecture.

On pourrait la qualifier de maison forte, de tour-résidence. Ce qui est certain c'est qu'il y a fort peu d'exemple de cette époque (fin XIIe-début XIIIe s.) qui soit aussi bien conservé et que notre Tour de Porchères est sûrement l'une des plus belles et des moins étudiées.

Des recherches à entreprendre

Il faudrait que des historiens recherchent de textes spécifiques sur cette tour. La tour ne s'appelait certainement pas « de Porchères » dans les actes primitifs mais portait peut être le nom du seigneur constructeur. Elle est peut être désignée dans les textes sous le nom de *turris*, *aula*, *sala* ou *castrum* ? On connaît un certain nombre de seigneurs de Porchères. C'est dans les actes concernant ces familles qu'il faudrait chercher mention d'un bâtiment qu'on ne saurait situer précisément. De sérieuses recherches dans les archives médiévales publiques et privées, centrées sur ce sujet pourraient apporter des éclaircissements.

Du point de vue archéologique, on aimerait pouvoir faire des sondages, ne serait-ce que pour découvrir quelques tessons ou débris d'objets dans la salle haute où ils ont dû s'accumuler au cours des temps, et peut-être des silos ou une citerne dans la salle basse.

Une étude archéologique par un médiéviste, à la lumière des connaissances acquises ces 40 dernières années en archéologie médiévale serait utile, tout comme retrouver des notes éventuelles ou observations que M. de Berluc et ses successeurs auraient pu prendre au moment des différents travaux exécutés sur la tour, ainsi que des précisions sur ces travaux.

Bâtiment de prestige construit par Guillaume pour affirmer son pouvoir sur ses fiefs alentours et narguant les châteaux de Raimond Béranger ? Peut-être point de péage ? On ne peut que le supposer tant que l'on n'aura pas trouvé des documents explicites. Mais la Tour est là. De toute évidence, à la fois *aula*, mirador et fortin, établie avec magnificence pour voir et être vue et ostensiblement présente.

Jeanine Bourvéau-Ravoux

Les particularités originales de la tour :

Elle est intégralement conservée

Elle n'est pas établie sur un promontoire

Elle est constituée de deux salles voûtées l'une sur l'autre

Elle ne comporte pas de contrefort ni talutage.

Il y a concomitance entre une porte basse et une porte haute.

Présence de placard avec déversoir.

Persistance de trappes pour la circulation verticale.

Trous de boulins bouchés.

Présence de trous transfixiants près des baies d'éclairage.

Présence en partie supérieure d'alternances des pierres et des creux.

Elle n'a pas donné lieu à un village ayant persisté.

Ses dimensions.

Dimensions extérieures du bâtiment : 14 m x 6,75m.

Épaisseur du mur à la porte basse : 1,35m.

Dimensions intérieures identiques des deux salles 11,35 m x 4,06 m.

Hauteur : Salle basse 6,85 m. La corniche est située à 3,95 m de hauteur.

Salle haute 5,05 m. La corniche est à 2,60 m de hauteur.

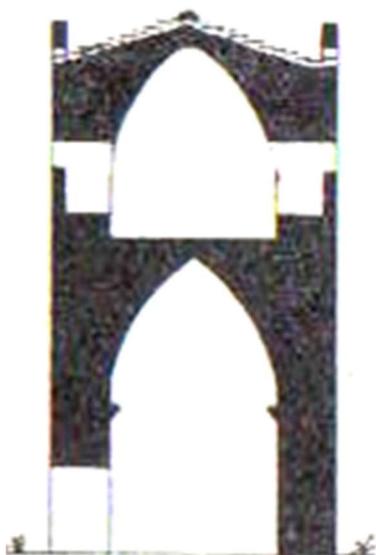
Les fenêtres hautes : l'embrasure située à 1,60 m du sol. Sa largeur 0,80 m.

Sa profondeur au niveau de son sol : 0,65m. Hauteur du garde-corps 0,75m,

Hauteur de l'embrasure au sommet de la voûte qui la couvre : 1,93m.

La niche en arcade en arcade- placard a 1,33 m de largeur.

N.B. Christiane Boekholt signale la parenté du nom de Porchères avec porte/ porche/portail, qui ont la même origine étymologique ; pour preuve, s'il en fallait, on retrouve, non loin de là, relevé par Janette Quézel-Ambrunaz à **Dauphin**, la tour du **Pourchérien** et le portail de **Pourchérien**, appelé aussi portail de la Gardette, qui entérinent le glissement portail/ porche Notre « Porchères » peut correspondre au **passage ou porche** solennel et obligé entre deux territoires, fonction primitive oubliée ensuite, et assimilée par ressemblance du nom à un lieu d'élevage de porcs qui s'est développé là, comme tout autour, sur ces plateaux à chênaies.



Coupe (aux proportions approximatives) de la tour de Porchères dans le bulletin d'Alpes de Lumières sur Saint-Michel l'Observatoire n°33 datant de 1964 qui relate des précisions importantes sur l'histoire de la tour datée du XIIe s.

La tour de porchères est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 1961. C'est un bâtiment privé. Les propriétaires ont l'amabilité d'en laisser libre l'accès extérieur. On est prié de respecter ce domaine.

C'est grâce à l'entretien qu'ils assurent et aux soins qu'ils portent à ce bâtiment, depuis deux siècles, que celui-ci est aussi bien conservé et demeure un des joyaux de notre patrimoine local.

Étymons oronymiques pré-indo-européens en pays méditerranéen
V^o partie

Poursuivant l'exploration des étymons pré indo-européens à l'origine d'innombrables hydronymes et oronymes du monde méditerranéen et en s'appuyant essentiellement sur les travaux de Charles Rostaing²² étayés principalement de linguistes italiens, voici une nouvelle livraison d'oronymes qui vient donner une suite au bulletin n°10, ainsi qu'au n°11 qui traitait de racines à double référent oronymes-hydronymes, au n°12 avec ses hydronymes locaux et au n°13 d'oronymes de reliefs.

Comme la précédente, cette série d'oronymes correspond encore à l'acception de montagne / hauteur / rocher, lieux pouvant abriter un habitat essayant de se soustraire au danger.

Séquence BAL, BALD, BALM, BAN, BEN, BEL, BOL, BUL.

Ces thèmes complètent la séquence BAR, BER, BOL traitée dans le bulletin n°10.

BAL ne se rencontre guère qu'en Provence. Il désigne le rocher. En provençal moderne *baus* est un rocher escarpé.

- **Les BAUX** (Bouches-du-Rhône). *Castrum Balcus* au X^e. Le **S** du provençal au singulier a été senti comme une marque plurielle pour le français alors que le provençal n'a en général pas de désinence de pluriel sur le substantif et l'adjectif (*la roca es amaro, li roca soun amaro*). On est donc passé très vite de « *Lou Baus* » à « *Li Bàus* ».

- **Le BAUSSET** (Var). *Balset* au XI^e.

- **Le BEAUCET** (Vaucluse) *Balcio* au XII^e siècle.

- **BEAUDUMENT** (Volonne – Alpes de Haute-Provence) *Baldimento* au XI^e. Un éperon rocheux abrite les ruines du château de Beaudument. Tautologie puisque le suffixe pré-indo-européen **MAN** (présent dans **MANE**, **MANOSQUE**) signifie hauteur, colline.

- **BAUDUEN** (Aups, Var) : au pied d'un *baus*. *Balduini Castri* au XI^e.

L'élargissement de **BAL** en **BALM** désigne une grotte, au pied d'un rocher souvent (la *bàumo* avec diphtongaison, bien sûr).

- **LA SAINTE BAUME** (Var), massif qui culmine à 1147 mètres abrite une célèbre grotte sanctuaire, lieu de pèlerinage. L'hagiotoponyme précédent (du grec « *hagios* » sacré), annonce d'innombrables microtoponymes provençaux déclinés en « *Balme, Baume Baumette* ».

- **La BAUME** (Sisteron). Là où la montagne de la Baume déploie ses spectaculaires failles verticales qui constituent le pilier Est de la cluse, porte de Provence, tandis que le pilier Ouest s'est spécialisé dans l'histoire de la confédération gauloise des Voconces, quand Segustero détenait la clé du passage.

- **BEAUMES-de-VENISE** (Vaucluse). *Balmas* en 993.

- **La BAUME-de-TRANSIT** (Drôme). *Balmis* au XII^e siècle

- **La BAUME-d'HOSTUN** et **La BAUME-CORNILLANE**. Villages drômois.

- **Les BEAUMETTES** (Vaucluse) *Balma de Agot*. Propriété des Agout au XI^e siècle. Au pied d'une falaise creusée de petites cavités : habitations troglodytiques.

- Quant aux deux **BEAUMONT**, de Pertuis et du Ventoux en Vaucluse, ce sont des appellatifs plus récents qui ne visent que la beauté du mont dans les deux cas. (*Bellum montem* et *Belmunto* au XI^e et X^e)

La base **BAN** est très présente dans l'Antiquité ; attestée en Iran, Afghanistan, Arménie, Mauritanie, Europe méditerranéenne.

²² Charles Rostaing « *Essai sur la toponymie de la Provence* » Ed. d'Artrey, Paris 1950, réédition Jeanne Lafitte.

BANASA (Mauritanie), BANATA (Mésopotamie), BANTIA (Apulie au sud-est de l'Italie), BANIENSES (peuple de Lusitanie-Portugal), BÂMYÂN (Afghanistan) où les Bouddhas géants sculptés dans les falaises, bien avant la naissance de l'Islam au VII^e siècle, ont dû subir, à cause de cette antériorité, l'œuvre de destruction totale de la part de l'Etat Taliban en ce début de 3^e millénaire.

- **BANON** (Alpes de Haute-Provence), Bannoni au XI^e, *Banoun* en provençal.

De la base pré-indo-européenne BAN, le gaulois a tiré *bano* : corne-pointe, roche. Le massif du Gròu de Bano ou Grou de Bane culmine à 1092 mètres. Le terrain pierreux (cràu, gràu, gròu) est associé à la corne-rocher, constituant une fois de plus une tautologie. « Montagne sacrée des Banonais qui, de tout temps, l'ont empanachée d'une croix » écrit Patrick Ollivier²³. L'oppidum, bien campé sur son poste d'observation, sous l'œil des nombreux autres sites perchés de la vallée est représentée par un diminutif toponymique de petite masse rocheuse (la bano, lou banon).

- **BANNES**, villages dans l'Ardèche et le Lot.

- **LES BANNETONS** (Lagarde-d'Apt) sommets à 1165 m. au suffixe encore plus réducteur que Banoun.

- **BENEUVRE** (Côte d'Or) Banno Briga puis Bennovra au XII^e, briga étant la forteresse gauloise.

- **BANDOL** (Var). Le nom désignait autrefois l'îlot rocheux protégeant le port (insula de Bendorò au XII^e siècle) couronné de son château.

- **BARBENTANE** (Bouches du Rhône) Bellintum au pied d'une butte qui portait une mutatio-relais. Le suffixe Bel s'unit à un autre suffixe pré-indo-européen INT. Sur l'itinéraire allant à Jérusalem. Des vestiges des peuples celtes de la période de la Tène (entre -V^e et -I^{er}) ont été mis au jour.

-Butte **BELLANDA** (Cimiez, Nice). Les gros blocs en pierre sèche des murs d'enceinte de l'oppidum ont laissé la place à arènes, amphithéâtre, thermes, nécropole de la ville romaine de Cimiez (ex-*Cemelenum* indigène).

La base **BEL, BOL, BUL** est bien représentée en Méditerranée : Turquie, Egypte, Grèce, Italie, Espagne, France. **BOLA** ancienne ville de Latium ; **BOLBULAE**, île près de Chypre ; **BOLBITICUM**, l'une des boucles du Nil ; **BOLELASGUM** ville de Galatie (Turquie) ; **BULIS**, ville de Phocide (ancienne Grèce)

- **BEUIL** (Guillaumes, Alpes-maritimes) Boleo au XII^e siècle sur une butte de 1500 mètres.

- **BOLBOTONE** (Richerenches - L'enclave) au X^e siècle. Château et village des Bourbouton. Sur une colline, prieuré clunisien puis commanderie des Templiers qui laissera une ceinture de remparts malgré la visite de Raymond de Turenne, catholique combattu par la papauté provençale du XIV^e.

- **BELCODÈNE** (Gréasque, Bouches-du-Rhône). Bolcodena au XI^e. Ancienne localité trois oppida illustrent une superposition de populations. Au préfixe oronymique de hauteur s'est adjoint l'élément sémantique de la pierre avant le suffixe celtique fréquent en Provence ENA (Bollène, Vedène).

Séquence **BED, VED, BET, VET, BID, VIT.**

L'alternance à l'initiale du B avec le V est très présente à l'époque romaine. L'alternance du D avec le T est aussi une vieille constante. Cette séquence à origine commune se répartit sur des éthonymes, hydronymes et oronymes.

- **BEYNES** (Mézél, Alpes de Haute-Provence). Bedena au XII^e. Le toponyme à lui tout seul coiffe le site du village perché d'un oppidum.

²³ Patrick Ollivier-Elliot « *Terres de Sault, d'Albion et de Banon* » Edisud, Aix-en-Provence, 1986.

- **VEDENE** (Vaucluse) Vedena au XII^o. Au pied d'une colline. C'est là que Camille Jullian, l'historien des Gaules, plaçait l'antique Vindalium ²⁴ⁱ
- **VEYNES** (Alpes de Haute-Provence). L'ancienne Vedena toisait déjà le petit Buech. Il s'agit du même prototype que les deux précédents.
- Les **VIDUCASSES**, peuple gaulois de Normandie. Les hommes des « bois » (« vidu » en celtique) sacrifiés chez les peuples celtes, du nord au sud de l'Europe.
- La **VEAUNE** (Drôme) anciennement Viduana. Nombre de rivières trouvent leur nom préfixé en VID comme le colérique Vidourle, familier des rues de Sommières (Gard) et la racine hydronomique indo-européenne VIS a donné sa source à la Vistule en Pologne.
- **VITUDURUM**. Aujourd'hui Winterthur en Suisse.
- Les **VETTONES**. Peuple ibère. Terme étrusque.
- Les **VEDIANTI**. Peuple ligure.
- Les **VETTI**. Peuple de Macédoine.
- **BETERIS**, devenu Béziers. D'origine celtibère, ville conquise par les Romains dont il nous reste les Biterrois.
- La **BÉTIQUE**, ancien nom de l'Andalousie.
- **BIDIL**. Ancienne ville de Mauritanie.
- **BIDIS** (Sicile). Ville près de Syracuse

Séquence GUG, GOL, GLA, GAN, GAL, GAR, GORD, GWOR, GR.

Toute une séquence en K palatalisé en G. Ce passage d'une consonne sourde à une consonne sonore conserve son référent de **rocher, terrain rocheux ou source rivière**

- **GUG**, Roi de Lydie, ancienne contrée d'Asie Mineure. L'emploi métaphorique du rocher dominant est réservé au chef.
- **GIGORS** (Turriers, Alpes de Haute-Provence). Jugurnis en 1045, Gigornz au XII^o
- **GIGORS** (Drôme), Gigorns au XIII^o. Comme le précédent en site montagneux.
- **GORBIO** (Commune de Menton, Alpes-Maritimes). Golbi, Castrum Corbii, Golbi, Gorbi : variations du XII^o siècle.

Dans le vocabulaire provençal la mutation du L en R n'est pas rare (le soleil forcalquiéren c'est *lou sourèou*). Cette valeur toponymique a été repérée dans le Golgotha de la Bible ou Golgoe ville de Chypre. Issue de l'amont, elle a bifurqué définitivement sur l'hydronyme du petit fleuve corse le Golo.

- **GLANUM** (St Rémy de Provence) Ancienne cité gauloise des Glaniques, dans la clientèle, terme requis, de la grande confédération des Salluvii (ou Saliens) d'Entremont détruit lors de la première conquête romaine au II^{ème} siècle avant J.-C. La source réputée et la déesse Epona, protectrice des chevaux y étaient honorés avant changement obligatoire des propriétaires, grecs, romains et mise à sac par les voyageurs germaniques du III^o siècle. Le savoir-faire romain a statufié les Glaniques en esclaves enchaînés, humiliés, avant élimination des plus contestataires.
- **La GLANE** (Dordogne) Rivière tragiquement lié à Oradour depuis juin 1944
- **GLANATE** (Entrevaux, Alpes de H. P.). « Le site romain de Glanate chef-lieu de la *civitas* localisé sur le terrain à 1 km à l'est d'Entrevaux au lieu dit N.D. de la Sedz où ne subsiste aujourd'hui que l'abri de la cathédrale romane » écrit Jacques Thirion dans sa brillante exhumation de la Provence ancienne²⁵. Cette N.D. de la Sedz, de la Seds, de la Sed, de la Sède ou du Siège, comme N.D. de la Sed de la cathédrale de l'évêché de Riez, vont préluder à l'avènement du christianisme dès le V^o siècle. Le premier édifice paléochrétien est suivi de reconstructions successives, préromane et romane, comme fréquemment observé dans la

²⁴ Camille Julian « *Histoire de la Gaule* » Hachette.1908/1921.

²⁵ Jacques Thirion « *Alpes romanes* » Zodiaque 1980.

fondation des cathédrales. Mais les insistants visiteurs sarrasins vident les lieux de ses locataires qui s'en retournent à leur cher abri-rocher défensif de la clue. Reperchement après déperchement.

Jusqu'au XI^o on trouve (l'adjectif dans) *Glannatensis Ecclesia* puis *Glannadeusis Ecclesia*, puis Glandève pour le siège épiscopal. Quant aux seigneurs du site ils n'en font qu'à leur tête aussi. Ugo de Glannis, Hugo de Glasini, Anselmo de Glans, Hugo de Gladinis raccourcissent ou augmentent leur héritage onomastique ; Glandève, Glandevéz, Glandevès au XVI^o L'ultime Entrevaux à partir d'Inter Valles, s'en était jusqu'alors tenu à cette transcription correcte, quand il y a peu, a paru en toutes lettres un « ENTREVEAUX » en un seul mot certes, mais agrémenté d'un E incongru qui, outre la publicité, affichait un profond mépris en transformant un oronyme en aparté d'hôtes d'élevage absent du sublime paysage !

- **GANAGOBIE** (Peyruis, Alpes de Haute-Provence) *Podium Gangobiacensis* fin X^o. L'étroit petit plateau, s'allongeant sur 1300 mètres, site occupé depuis des millénaires, accueille à ses pieds la *Via Domitiana* et son pont à une arche où franchir le Buès. Un monastère carolingien va susciter l'implantation de la puissante abbaye bourguignonne de Cluny, pièce maîtresse de la Provence romane que Guy Barruol qualifie de « Province clunisienne de Provence » et qu'il a révélée. Le préfixe oronymique évoque le plateau tandis que gobi, « deuxième racine, semble hydronomique et Ganagobie aurait pu signifier la « source du plateau » écrit Charles Rostaing.

- **GALBE et GAUBE** : Sommets pyrénéens à plus de 2000 mètres

- **GARAGOPY** (Saint-Paul-lès-Durance). Toponyme.

- **GALAGAUBIE** (Orange) toponyme.

- **TANAGOBIA – TENEGAUDIA** au IX^o. Dans la vallée du Verdon (Alpes de Haute-Provence) à 1024 m. où occupations gauloise et romaine. La consonne sonore /g/ à l'initiale s'est assourdie en /t/.

- **GANAS** (Ongles, Alpes de Haute-Provence). Hameau de flanc de côteau. Gannas et Tannas sont mentionnés vers 1200.

- **GINASSERVIS** (Rians, Var). Genacervias au XI^o. A la tête du vallon qui s'élargit dans la plaine du Valavès. Ce préfixe est pour Rostaing celui de **GENUA** (Gênes, Italie) et celui de **GENAVA** (Genève, Suisse), dans l'ouverture du golfe d'une part et là où le Rhône débouche dans le lac Léman avec une valeur de bouche-mâchoire.

- La variation de **GAR** est moins prolifique en Provence que celle en **KAR** répertoriée avec d'autres séquences dans le bulletin n°10, avec pour référent la pierre. GAR complète donc cet inventaire abrégé. La pierre-rocher-hauteur a été bien étudiée par le linguiste italien Trombetti. La consonne et la voyelle d'entrée peuvent être redoublées.

- **JARJAYES** (Noyers, Alpes de Haute-Provence) Gargaia au XI^o. Village dont ne subsiste que l'église ruinée de Saint-Pierre-aux-Liens ou Saint-Pierre-ès-liens et un château de Belle-au-bois-dormant, postérieur à 1580, date de destruction de la précédente demeure seigneuriale, dans la dépendance de l'abbaye de Cruis, puis de l'évêché de Sisteron après le rattachement de 1456²⁶ L'antique base GAR est confirmée par la présence d'un gros rocher solitaire sous l'ubac de Lure. La palatalisation survient au XII^o siècle (Jariaja)

- **JARJAYES** (Tallard, Hautes-Alpes) ; microtoponyme à l'ouest du Contadour (Alpes de Haute Provence et à l'ouest du Revest-du-Bion. Et d'autres...

- **GARGAS** (Apt) Gargatio au X^o, au pied d'une hauteur. Traces d'occupation paléolithique dans les grottes de safre receleuses de la précieuse ocre commercialisée très tôt par l'*Apta Julia* romaine, sortie *ex-nihilo* après anéantissement de Péral en 50 avt J.-C.

²⁶ « *Chroniques de Haute-Provence* » 2010, Revue de la Société scientifique et littéraire de Haute-Provence.

- **GARGAS**, toponyme rencontré aux Mées, (Alpes de Haute-Provence), grottes en Haute-Pyrénées, mont en Isère.
- Saint-Jean de **GARGUIER** (Aubagne, Bouches-du-Rhône) Gargario au XI^e. Dominé par la dernière hauteur-ouest du massif de la Sainte-Baume. Présence d'une grotte néolithique.
- **GARGARON** (Grèce et Turquie). Montagne de Crête culminant à 2456 m. et ville de Troade dont Troie était la capitale convoquée par Virgile et Ovide.
- **GARAVAN** (quartier de Menton - Alpes Maritimes) Ad Garavannum au XII^e. Toponyme désignant les reliefs frontaliers.
- **GARLABAN** (Aubagne-Bouches du Rhône). Massif et rocher mythique protecteur, au Nord de la ville installée à son pied.
- **GARBAYRON** (Var). La motte castrale de Rians
- Le vieil étymon **GAR** appartenant à la toponymie locale ainsi qu'au basque (sommet) est celui présent dans le provençal **GARGAVAÏO** / **JARJAVÀIO** (rebut de l'aire-roche et mauvaises herbes poussant dans les lieux pierreux). Processus habituel, il est utilisé très en amont dans le temps, avec un sens premier puis dans une nouvelle acception de la langue indigène.
- **GARS** (Saint-Auban, Alpes de Haute-Provence) Garzii au XII^e siècle. Sur un éperon rocheux.
- **GASSIN** (Saint-Tropez) Garcino au XI^e. Sur une butte surélevée. Garsino est un appellatif utilisé pour des lieux très rocailleux dans les Alpes, nous dit Mistral.
- **GRAMBOIS** (Vaucluse). Quarambodam au XI^e. Garambodeno au XII^e. Bâti sur une pente escarpée et dénudée qui exclut les « grands bois » que l'étymologie avait plantés là au fil du temps : Garambodio, Garambosio, Garanbois, Gambouès en version provençale. Les traces de *villae* romaines et d'un *castrum* du XI^e induisent un *oppidum* sur cette belle position défensive. D'autant qu'à l'antique pierre GAR-KAR s'est greffé un élément celtique bodium présent dans les ethniques celtibères, italoceltiques et gaulois (les Bodiontici, peuple du bassin de la Bléone ou Segobodium-Séveux, village de Haute-Saône).
- **GORDES** (Vaucluse) Castro Gordone au XI^e. GORD dérive du thème KORD intact dans **CORDES**-sur-Ciel (Tarn), cette bastide du début du XIII^e dont l'extraordinaire architecture lui vaut une notoriété égale à sa jumelle des Monts-de-Vaucluse, oronyme souvent éliminé au bénéfice de celui magique du Lubéron outre Calavon, sanctuaire pour bobos septentrionaux. Cordoba (la Cordoue ibérique), le Monte Gordo près de Cadix ou l'îlot rocheux de Cordouan portant le plus ancien phare de France au large de l'estuaire de la Gironde, comme le définit Alain Rey, participent de cette généalogie. Pour ce qui est de GORDES, la provençale, Rostaing fait état d'une inscription du Premier siècle, relevée par G. Barruol, nommant les habitants «Vordense pagani » ethnique de ville. Cette base pré-indo-européenne a débordé dans le champ hydronymique et fait sourdre Var, Verdon, Gard, Gardon.
- **GOURDON** (Alpes-Maritimes et Lot). Tous deux Gordone au XI^e. Il y a des Gourdon en Ardèche, Lot et Saône et Loire.
- **GORDOLON** (Roquebillière, Alpes-Maritimes), Gordolo au XI^e. Village détruit, sur un éperon dominant la Vésubie, à son confluent avec la Gordolasque.
- Le **GROSEAU** (Malauçène Vaucluse) Grasello au VII^e. Et Patrick Ollier d'invoquer une divinité celtique Groselos, à qui un temple avait été édifié dès la Haute Antiquité, quelque part le long du cours de cet étrange ruisseau qui sort d'un rocher au pied du Ventoux, assurant toute l'année un débit de 170 l/s et une température de 11° c.²⁷
- **GREOUX** (Alpes de Haute-Provence). Du néolithique aux thermes troglodytiques de la Gaule indépendante modernisés et rentabilisés par l'occupant romain, grand utilisateur

Patrick OLLIVIER-ELLIOT « *Au soleil du Ventoux* », Vaison-la-Romaine et le pays des Dentelles », Ed. Aubanel, 2001.

d'eaux, jusqu'à l'importante station thermale et climatique d'aujourd'hui. Nymphis Griselius au X^e a tiré son nom, elle aussi du toponyme Gresols au XI^e. Gréus dans la langue romane précédant l'actuellement nôtre.

- Lou **GRÈS**, lou **CRÈS**, la **GRÈSO** microtoponymes qui hantent encore sous leur graphie francisée des zones pierreuses. Le premier a désigné longtemps toute la partie ouest du massif des Alpilles. Ils sont vivants dans les pays d'Oc jusqu'à Quercy. Loco Gresolo désignait Saint-Etienne-du-Grès (Tarascon) et Saint-Jean-du-Grès (Fontvieille) au XI^e.

Récréation linguistique et révision

Dans le bulletin n°11, la galante holorime mettait en scène un Gaulois et une probable souveraine romaine (« *Gal amant de la reine alla, tour magnanime, galamment de l'Arène à la tour Magne à Nîmes* ») basée sur l'homophonie de graphies différentes.

- Le palindrome adressé à César l'envahisseur (« *Tu l'as trop écrasé César ce port-salut* ») du bulletin n°13 était basé sur une succession de mots pouvant être lus de gauche à droite et de droite à gauche, en conservant le même sens.

- Une célèbre anagramme cette fois, d'actualité historique en ces temps de mâles révolutions méditerranéennes survenant autour de Mare Nostrum. Deux mots, de dix neuf lettres à disposer dans un ordre différent pour obtenir après recombinaison une phrase donnant une conclusion historique à un événement marqueur d'histoire :

« *Révolution française /un veto corse la finira* »

Janette Quézel-Ambrunaz



L'arrête sur laquelle s'appuie le castrum d'Entrevaux

Les Hautes-Sièyes

Notre sortie du 13 Mars 2012, avait pour destinations la crypte archéologique de N.D. du Bourg à Digne, puis Courbons et les Hautes-Sièyes, magnifiques sites perchés et peu connus.

Tout d'abord, nos remerciements chaleureux vont à Josiane Richaud pour son accueil et sa visite très documentée des fouilles de N.D. du Bourg, à Alain Reymond pour ses commentaires de Courbons ainsi que Mrs Bernard Vautrin qui nous a présenté l'église, Antoine Gérard le moulin à huile et René Didier, le président de l'association des résidents de Courbons pour leur accueil si convivial. Ils sont adressés aussi pour les Hautes-Sièyes, à Mme et M. Bartet, pour leur présentation passionnée de la chapelle Sainte-Madeleine.

Il était impossible de faire un compte rendu détaillé de l'ensemble de cette sortie très riche et aux sujets si variés. Nous avons choisi de donner, dans ce numéro du Bulletin du Patrimoine, des détails sur les Hautes-Sièyes. La crypte archéologique de Notre-Dame du Bourg ainsi que Courbons, seront commentés dans un prochain numéro, car il nous paraît important de donner toute leur ampleur à ces deux sujets.

Au sud-ouest de Digne le territoire des Sièyes est pour sa partie ouest et nord à flanc de montagne et pour sa partie est, en vallée de la Bléone C'est un ensemble de reliefs traversé par au moins six affluents de la Bléone, d'où de riches terres alluviales et agricoles avec ces possibilités d'arrosage.

C'est dans la partie basse que se concentre l'habitat contemporain, tandis que le village d'origine, le site perché des Hautes-Sièyes, est déserté et ruiné à l'exception de quelques habitations et de l'église Sainte Marie-Madeleine. C'est ce site pittoresque, bénéficiant d'une vue superbe sur les montagnes alentours et la vallée de la Bléone, que nous visitons (fig1).

Histoire de Sièyes : C'est au pied d'une colline, au quartier des Plaines, qu'à la création du chemin de fer, a été trouvé en 1875 une vaste habitation rurale antique²⁸ comportant huit pièces, de 4m20 x 5m50. Une cinquantaine de monnaies ont été découvertes (de Galba à Faustina). On vient tout juste de prendre connaissance d'objets (une figure féminine du Printemps et une superbe lampe en bronze) qui y avaient été trouvés, grâce aux photographies de M. Saint-Marcel Eysseric de la collection du Dr. Ollivier.²⁹

D'autres traces d'occupation gallo-romaine, tessons antiques, petits habitats ou tuiles romaines ont été retrouvés surtout aux Basses-Sièyes qui semblent avoir concentré les exploitations agricoles.

La plus ancienne mention de ce village serait LAESCEIAS vers 1200, devenu les SEYS vers 1319, suivi de les SIEYOZ au XVIe s.

Il est à noter que le célèbre abbé Féraud, qualifié d'Hérodote bas-alpin et fondateur de la Société scientifique et littéraire des Basses Alpes en 1878, fût curé de Sièyes durant une grande partie de sa vie et qu'il a écrit une monographie de cette commune³⁰.

Les Hautes-Sièyes sont en fait les restes du castrum, (fig.4) établi au moyen âge. Il était, avec son château, la résidence des seigneurs des Basses et Hautes Sièyes.

D'après l'abbé Féraud : « *Il n'existe aucun instrument indiquant quels furent les possesseurs de la terre des Sièyes avant le XIVe siècle ; mais, à dater de cette époque, nous trouvons qu'elle fut longtemps partagée entre divers seigneurs* ». Un acte du 14 septembre 1311, conservé aux archives des Bouches-du Rhône (B. 442), nous apprend que François Rolland vendit à Guidon Aperioculos ses biens et ses droits sur la terre

²⁸ Dr. Ollivier, « *Un mot sur les origines dignoises* », Annales des B.A.- 1882 p. 156-159.

²⁹ Bourvéau-Ravoux J., « *La collection du Dr Ollivier d'après les photographies de Saint Marcel Esseyric, 1890* ». Chroniques de Haute Provence, n° 367, 2011. Société scientifique et littéraire des A.H.P., p.53-53.

³⁰ Abbé Jean Joseph Maxime Féraud, (1810- 1897) *la paroisse, la commune, les seigneurs des Sièyes (1888)*.



Fig.1 Les Hautes-Sièyes dominant la Bléone



Fig.2 La tour-donjon : parement externe taluté dépierré. fig.3 Parement intérieur et blocage



Fig.4 Le castrum perché des Hautes-Sièyes. De gauche à droite : restes du donjon, l'église, le nouveau château, et des maisons.

des Sièyes.

Un acte du 28 août 1325, conservé aux archives de Digne et reproduit dans le tome II du Cominalat, page 204, parle de noble de Barras de Saint-Estève, coseigneur des Sièyes, réclamant à un habitant de Digne un droit pour une vigne que celui-ci possédait près du moulin. A la suite de cet acte, on en trouve un autre constatant que le même droit a été payé à Jacques et Reynaudet Aperioculos, également coseigneurs du même lieu (1er septembre 1325). Il y avait donc alors trois coseigneurs. Plus tard, l'achat de terres nobles par des roturiers leur permet ensuite d'acquérir un titre, d'où la multiplicité des coseigneurs aux Sièyes.

Les Hautes Sièyes actuelles

L'habitat perché a sans aucun doute regroupé, aux débuts du moyen âge, une partie des habitants dispersés depuis l'époque antique. C'était un village fortifié, actuellement difficile à imaginer (fig.4).

Cependant, la situation des plaines fertiles au bas des reliefs, ainsi que l'abondance de l'eau ont dû faire perdurer la population des habitats agricoles, loin des Hautes-Sièyes, perchoir excentré au nord du territoire. Ces habitats des parties basses se sont organisés ensuite en une dizaine de hameaux dont certains sont devenus, aux XVIIe et XVIIIe les sièges de bastides construites par des coseigneurs.

Le château

Aucune étude archéologique ne semble avoir été faite jusqu'à présent ; on ne connaît pas son plan ni sa composition. Cependant il a été décrit³¹ dans la revue « Châteaux forts d'Europe » où il est classé dans les châteaux à donjon cylindrique (fig.2)

« Base d'un donjon circulaire d'environ 7 m de diamètre, au mur épais de 1,50 m, à fort talus de pierres de calcaire blanc mal équarries posées en lits réguliers ; les joints sont moyens avec de rares cales apparentes. Les pierres sont peu profondes et forment un parement à un épais blocage³² utilisant des galets ».....

« Au début du XIIIe siècle le château est donné par les comtes de Provence à l'un de leurs officiers catalans. Après 1252, il est repris par le comte Charles Ier »

Dans l'illustration du donjon il est précisé « Appareil du donjon Charles Ier, construit après 1252 »

La revue montre aussi une photo datant des débuts du XXe où le donjon, effondré partiellement, présente tout de même un pan de mur d'une dizaine de mètres de hauteur.

D'après l'abbé Féraud *« L'ancien château féodal des Sièyes a disparu depuis plusieurs siècles ; il n'en reste qu'une portion de tour ronde, démolie en partie. Ce reste de tour semble braver les intempéries des saisons et les outrages des hommes. Plusieurs fois frappé par la foudre, il présentait une lézarde considérable sur toute sa longueur, quand enfin, en 1878, un fragment considérable s'en détacha avec un énorme fracas et des nuages de poussière. On crut tout d'abord à la chute de la tour ; mais celle-ci avait résisté à l'ébranlement. Elle reste pour rappeler le souvenir du passé. Après la ruine de leur château, les seigneurs s'en construisirent un autre au-dessous de l'église du village. Ce ne fut plus un manoir, mais une habitation à larges proportions et avec de vastes appartements. Celle-ci fut délaissée et cédée à plusieurs familles, qui s'y colloquèrent. Dans le commencement du XVIe siècle, une autre habitation seigneuriale fut bâtie sur le bord de la Bléone ».*

³¹ « Guillaumes en Provence. Les donjons circulaires du Comte ». Châteaux-forts d'Europe, n° 24, 2002. Ed Castrum Europe, 4 rue du Tonnelet rouge, 67000, Strasbourg.

³² Blocage maçonnerie intérieure du mur entre les parements externes et internes en pierre taillées.



Fig.5 La maison seigneuriale à droite de l'église (façade ouest)



Fig.6 Le chevet de l'église côté est

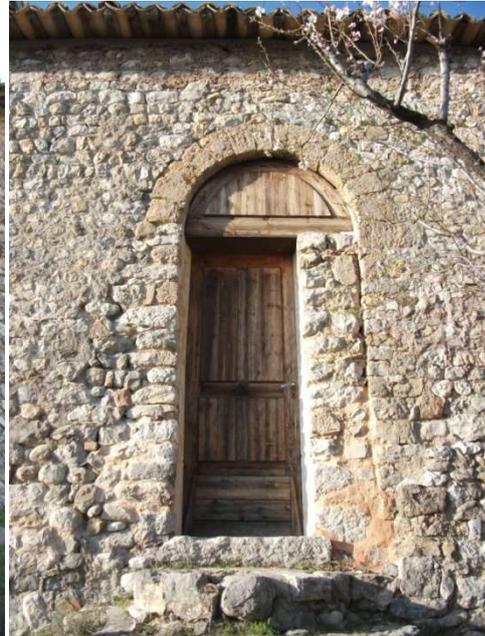


fig.7 La porte de l'église côté sud



Fig.8 L'abside en cul de four



fig.9 Le brusc protégé par une fenêtr

Le château occupait donc la partie nord du site sur laquelle se dresse encore une base de tour ronde, le donjon, du côté nord du site. On peut voir la solidité de cette construction romane talutée, avec un parement externe en moellons disposés en assises horizontales et ajustés les uns aux autres.

On voit aussi l'épaisseur considérable de la maçonnerie, le blocage, consistant en petites pierrailles assemblées au mortier de chaux (entre les deux parements), et le parement intérieur, très bien appareillé lui aussi. (fig.3)

Il existe encore quelques pans de murs des murailles de la courtine, détruites pendant les guerres de religion. Le château n'a jamais été reconstruit. La partie habitable devait s'étendre dans l'espace compris entre le tour et l'église, occupé ensuite par les aires de battage.

La maison seigneuriale (fig 5) qui était normalement résidence des seigneurs a été construite au centre de village sous l'église, peut être sur des vestiges plus anciens. La façade principale qui domine la Bléone est en angle rentrant avec deux étages d'ouvertures et une porte principale en plein cintre de type XVIIe siècle.

En 1635, M. de Trichaud fait établir un prix-fait pour réparation. Les seigneurs habiteront peu cette maison ils résident à Digne ou Aix et n'y viennent qu'une partie de l'année ou bien s'installent dans le château, près du moulin, dans la vallée. La maison et les propriétés sont données à bail et emphytéose perpétuelle le 14 sept 1662.

La demeure est décrite avec « *chambres, grange, escuries, cave, tine, toneau, ensemble chazal de ladite maison plus la vigne, terre hermas qui est à l'adret et nombreuses autres terres contre 9 charges de blé annone et 50 livres argent cense annuelle et perpétuelle (sic)* ». Plus tard (XVIIIe), la famille Plan (seigneuriale) passe aussi des baux pour occuper et entretenir ses biens aux Hautes-Sièyes.³³

La chapelle Sainte-Marie-Madeleine.

Le plus haut bâtiment, au sommet du village (fig.5) ce qui lui vaut de multiples histoires de foudre ! Elle est ouverte la plupart du temps, grâce aux voisins, M. et Mme Bartet, très impliqués dans la restauration de cet édifice. Ils nous le font visiter avec passion.

C'est une église romane qui a dû être construite au XIe siècle. L'appareil, de moellons de taille assez grossière, présente des assises bien alignées pour certains de ses murs. Le plan de la nef est rectangulaire, elle est couverte en berceau brisé ; l'abside (fig. 6 et 8) est en cul de four. À l'intérieur subsistent les fonts baptismaux, et dans une embrasure les traces d'un brusc³⁴ (fig.9) auquel les abeilles accédaient par des petits trous dans la maçonnerie.

Dans cette église, en plus du miel précieux, elles fournissaient de la cire pour les cierges !

Il n'y a qu'une seule ouverture haute en oculus sur le côté ouest, une ouverture ébrasée éclaire l'abside. C'est du côté sud, plus défendu, car il est enserré dans des murs et des maisons, que se trouvaient des baies en plein cintre, refermées ensuite et la porte ouverte au midi comme dans les églises très anciennes.

Endommagée au cours des guerres de religion, elle est reconstruite en 1603-1604. On rehausse le mur nord qui avait été effondré en partie (côté château), à l'égal du côté sud resté debout, en utilisent peut-être des pierres du château démolé. On reconstruit la voûte et l'on dresse des fonts baptismaux et un bénitier en pierre. De nouveaux travaux en 1636,1655 : au clocher, aux murs et au toit, on refait les crépis des murs, en 1663 fabrication d'une chaire.

Les habitants des Basses-Sièyes demandaient depuis près de deux siècles, le déplacement du siège de l'église paroissiale à l'église Saint-Véran, plus facile d'accès pour la majorité des habitants. (Il y a aussi une église Saint-Roch). En 1803 Sainte-Madeleine cesse d'être église

³³ Jeanine Cazères Les Sièyes. Ancienne commune rurale. Chroniques de Haute Provence, n° 354, 2005 p. 10.

³⁴ Brusc : C'est une ruche établie dans le bâti d'une habitation. Les abeilles sont alors considérées comme des animaux domestiques.

paroissiale et devient simple chapelle rurale ; mais des célébrations religieuses continueront à s'y dérouler et il y en a encore de nos jours, grâce au sauvetage entrepris.

L'abbé Féraud a énuméré et décrit les fêtes religieuses. A la fête de sainte Madeleine, restée fête paroissiale, la messe se disait encore aux Hautes-Sièyes (avant la Révolution cette fête importante était chômée).

Aux temps du ministère de l'abbé Féraud il y avait aussi une grande procession annuelle qui partait des Basses-Sièyes jusqu'à la croix sur la montagne de Saint-Vincent, au dessus de Digne. L'abbé, qui redoutait les arrêts des ses paroissiens aux cabarets tout au long du retour de Digne, la fit remplacer par une procession à Sainte-Madeleine. Le dimanche matin les habitants se regroupent à Saint-Roch, où est dite une messe basse, puis les fidèles avec bannières et statues, rangés en deux files parallèles, montent par le chemin dit de Champcier.

Ils s'arrêtent à l'oratoire Saint-Joseph où sont bénis les « fruits de la terre » puis se rangent en une seule file (le chemin est étroit) et attaquent la montée vers Hautes-Sièyes. Arrivés à la fontaine, nouvel arrangement en deux files jusqu'à l'église Sainte-Madeleine où une nouvelle bénédiction est administrée. Le repas pris la procession se reconstitue, on fait le tour du village et on entame la descente pour terminer à l'église Saint-Véran, la paroissiale où a lieu une quatrième bénédiction³⁵.

Les pèlerins étaient habitués à crapahuter dans leurs pentes !

Jusqu'au milieu du XVIIIe les baptêmes sont à Sainte-Madeleine, la seule église qui possède des fonts baptismaux, mais des autorisations spéciales sont accordés pour baptiser à Saint-Roch jusqu'à ce que l'église Saint-Véran, en 1750 soit dotée de fonts baptismaux, première étape de la désaffectation de Sainte-Madeleine, à laquelle on retourne cependant. En 1860 d'autres fonts baptismaux seront construits à Saint-Roch.

En 1804 malgré la perte du titre de paroissiale, l'église Sainte-Madeleine est dotée d'une nouvelle cloche achetée à Marseille par les habitants des Hautes-Sièyes.

Très exposé, le clocher a été abattu par la foudre en 1950 et refait.

En 1980 le mur qui masquait l'abside est démonté ainsi que l'autel en mortier de chaux.

En 1985 la commune fait refaire la toiture ainsi que la porte dont on rend apparents les claveaux de l'arc complet, car la porte avait été réduite d'une moitié.

Entre 1995 et 1998 l'église se dégrade.

En 2004 réparation par des bénévoles. En 2005 un nouveau chantier de bénévoles est en partie financé par des Coréens chrétiens.

La maison curiale était en contre bas de l'enceinte non loin de l'église paroissiale. L'entretien était à la charge de la commune et aussi des décimateurs³⁶ ; il génère des conflits plaintes et procès car les consuls renâclent à payer les réparations estimant que c'est au chapitre de le faire. Au début du XVIIIe, devant les problèmes posés par cet entretien, les habitants de la plaine voulurent, sans succès, faire transférer la maison curiale. Elle fut vendue comme bien national à la Révolution.

La Maison Commune était tellement exigüe que « *l'assemblée des habitants se tient à l'extérieur* ». Dans cette même salle les maîtres d'école font la classe ; ils sont engagés par la commune, déjà bien longtemps avant la Révolution : En sept 1660 les consuls choisissent comme « *régent de la jeunesse et petits enfants* », maistre Nicolas Rochebrun de Thoard, pour un an (l'échéance est à la saint Michel). Il devra habiter cette « *chambre communale* » et

³⁵ *Idem* p. 32.

³⁶ *Décimateurs* : personnages qui perçoivent tout ou une partie de la dîme

enseigner aux enfants à lire, écrire et les heures (recueil de prières) ; il devra vérifier aussi que les enfants vont à la messe les dimanche et fêtes ; il reçoit pour ses services 6 sols par mois.

La population : Elle n'a cessé de décroître au profit des territoires bas qui ont les bonnes terres mais aussi la Voie Royale devenue Nationale, puis les chemins de fer et leur gare qui avait augmenté les possibilités d'échanges. Les Basses-Sièyes sont maintenant dans l'agglomération urbaine dignoise.

La population des Hautes-Sièyes était de 40 feux (il s'agit en fait d'une sorte de foyers fiscaux) en 1315, elle tombait à 13 feux en 1471. Au début du XIXe elle n'est plus que d'une dizaine de maisons pour 46 habitants. En 1936 il n'y a que 4 maisons habitées pour 16 habitants. Dans les années 1970 les Hautes-Sièyes étaient inhabitées.

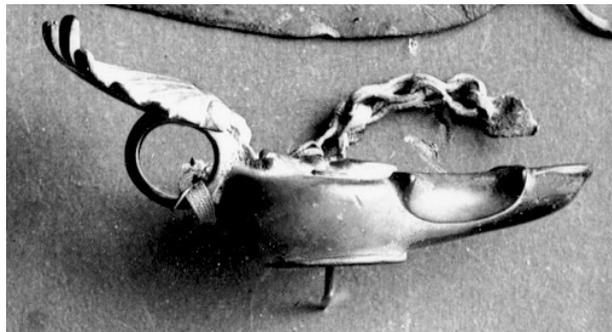
Depuis, des maisons ont été restaurées et sont habitées et des résidences secondaires ont aussi été réaménagées.

Enfin la restauration de l'église et la présence quasi permanente de résidents à proximité a redonné vie à ce lieu historique à la situation exceptionnelle.

Jeanine Bourvéau-Ravoux

Bibliographie :

- CAZÈRES Janine, *Les Sièyes*. Ancienne commune rurale. Chroniques de Haute Provence, n° 354, 2005 p. 4-81
- Abbé FÉRAUD, *La paroisse, la commune et les seigneurs de Sièyes*, 1888
- REYMOND Alain, *Histoire d'eau aux Hautes- Sièyes*, Magazine de Digne-les-bains, n° 9 sept, 2005, p.52.
- SALCH Charles-Laurent et POTEUR Catherine « *Guillaumes en Provence. Les donjons circulaires du Comte* ». *Châteaux-forts d'Europe*, n° 24, 2002. Ed. Castrum Europe, Strasbourg.



Lampe romaine en bronze découverte aux Basses- Sièyes (Ancienne collection du docteur Ollivier).

Remerciement : à M. Chodsko pour aide sur le terrain et aux propriétaires de la Tour de Porchères pour leurs aimables autorisations de visites et prises de photos, à Mme Sandrine Claude pour ses conseils, ainsi qu'aux relecteurs Robert Arnaud, Alain Geray, Hubert Latil, Janette Quezel.

Crédit photos : *Lampe romaine*, Archives départementales des A. H.P. Digne. Avec leur aimable autorisation

Couverture : Tour de Porchères, Saint-Michel l'Observatoire, Jeanine Bourvéau.

Page 7, n° 1 et n°4 Internet, livres de droits, n° 5 : Caroline Chebroux.

Toit de la tour de porchères M. Chodsko : fig26, p.27 ; fig.30, p.27.

Toutes autres photos : Jeanine Bourvéau.

Association Patrimoine du Pays de Forcalquier – mairie, place du Bourguet, 04300 Forcalquier.
Association loi 1901. J.O. 04/50 du 17 janvier 1996. Ass. d'intérêt général : arrêté préfectoral 2001-1191.

Cotisations 2011 : individuelle 15^E – couple 20^E – étudiants 10^E.

Bulletin n°14 de l'association Patrimoine du Pays de Forcalquier – Année 2011

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs

PATRIMOINE DU PAYS DE FORCALQUIER

Mairie, place du Bourguet, 04300 Forcalquier

Créée en janvier 1996, cette association de bénévoles s'est donné pour buts de veiller et d'aider à la conservation des éléments de notre patrimoine, qu'il s'agisse de sites ou d'objets archéologiques, d'objets d'art, de mobilier, de livres anciens, de monuments ou de constructions. Son territoire d'intérêt est le Pays de Forcalquier, avec une attention particulière pour le canton de Forcalquier.

L'action de l'association s'exerce dans différents domaines : expositions, conférences, visites de sites, mise en valeur du patrimoine. Recherches et publications. Détection des éléments nécessitant une protection et alerte des services compétents. Inventaires du patrimoine rural ou inventaires photographiques.

Constituée de personnalités d'origines professionnelles complémentaires et diverses, profondément attachées à cette région, par naissance ou adoption. Elle est partenaire d'autres associations ayant les mêmes motivations ou objectifs au sein du "Groupement des associations de bénévoles du Patrimoine": le CLAPAS.

Publications : *Tous les bulletins sont constitués de textes, dessins ou photos inédits.*

N°1-1998 Origines de Dauphin. Patrimoine des livres. Camps de concentration. Sénéchaussée de Forcalquier (1)

N°2-1999 Mane et Châteauneuf. Sénéchaussée de Forcalquier (2). Principes de restauration. Sigonce : Château Bel Air. Forcalquier : L'hôtel d'Astier. Les oppida.

N°3-2000 Lois sur l'Archéologie. Histoire contemporaine. Églises de Mane. Château d'Oraison. Maison aux Masques à Forcalquier- Archives communales Forcalquier.

N°4-2001 Saint-Promasse à Forcalquier. Toponymie de Lincel. Églises vers Noyers-sur-Jabron. Édifices romans du pied de Lure.

N°5-2002 Toponymie franco-provençale. Les « Beuregard ». Sources sulfureuses de la Laye. Moulins de Dauphin. Niozelles : la chapelle Saint-Alban.

N°6-2003 Plaques de chancel de Limans. Forcalquier, sa mer, son lac. Deux mottes castrales au sud de Lure. L'adret de Lure : Notes historiques. Les églises du XIe s. en Pays de Forcalquier.

N°7-2004 Une éolienne. L'orgue de Forcalquier. Toponymie de Saint-Étienne-les-Orgues. Chapelle Saint-Sébastien à Saint-Etienne-les-Orgues. Le Seigneur de Lincel. Propos de céramiques (1).

N°8-2005 Forcalquier : Ses sous-sols. Un ancien moulin à huile. L'église du Saint-Sépulcre. Clocher de La Brillanne. Castra en Pays de Forcalquier. Découverte du Pays d'Apt. Propos de céramiques.(2)

N°9-2006 Olbia de Provence. Sauvetage de l'église Saint-Martin-les-Eaux. Musées du Pays de Forcalquier. La mine de Sigonce. Parentés étymologiques. Propos de céramiques (3). Distillerie Augier.

N°10-2007 Le moulin Delestic. Toponymie pré-indo-européenne (1). Le patrimoine religieux de Lurs. Le château de Malijai. L'aqueduc de la Mère des Fontaines. Mort d'un patriarche.

N°11-2008 Expositions Art et Patrimoine. Patrimoines disparus. Le pré-indo-européen (2). Château de Sauvan. Fragment osseux de Néanderthalien. Fêtes de l'Art alpin en 1935 à Forcalquier.

N°12-2009 Hydronymes locaux. Vous avez dit concathédrales ? (cathédrales des AHP-1). Les Lombards maîtres-bâisseurs. Archives Départementales des photos méconnues d'objets archéologiques de bronze.

N°13-2010 Étymons oronymiques préindoeuropéens. Dix cathédrales des alpes de Haute-Provence (2). La litre ceinture de deuil. Plaidoyer pour un gavot. Diamant de Saint- Maime. Au seuil de quinze ans d'existence

Prix : Bulletins annuels, n°1 à 10 (1998-2007) : 3E. l'un ; n°11 (2008) : 4 E. ; n°12 : 5 E. ; n°13 2010 : 6^E (+Expédition 2^E). Albums regroupant les N° 1/ 5 et 6/9 : 15 E. (+ 4 E. expédition).

Album des 4 bulletins de l'exposition "Des Bas-Alpins dans la Tourmente" : 15 E. (+ 4 E. expédition).

N°1 - Nov. 1998 - L'Usine de Saint-Auban. Les chasseurs Alpins.

N°2 - Nov. 1998 - Ambulance militaire Forcalquier. Service de Santé aux Armées. L'Ouvroir Forcalquier.

N°3 - Mai 1999 - Prisonniers français en Allemagne. Prisonniers allemands en France. Les réfugiés.

N°4 - Mai 1999 - Mobilisation. Remplacement des hommes. Pénuries, rationnement, restrictions.

Souvenirs de Verdun - Eugène Carrias -). **Réédition** plans, annexes, photos originales de l'auteur Patrimoine du pays de Forcalquier / "C'est-à-Dire", 2009 : 25 E.

Autour de l'An Mil en Pays de Forcalquier – 2006 - Catalogue de l'exposition reprenant les panneaux et les textes (coédition avec le Parc du Luberon) : 16 E (+ 3 E. expédition).

Toute reproduction interdite sans autorisation spéciale

Directeur de publication Jeanine Bourvéau-Ravoux

Déclaration légale du périodique N° 158 du 21/7/1998 -- ISSN 1295-4985

Déclaration de ce Bulletin annuel (2011) n° 14 : Juin 2012.

Réédition Avril 2014